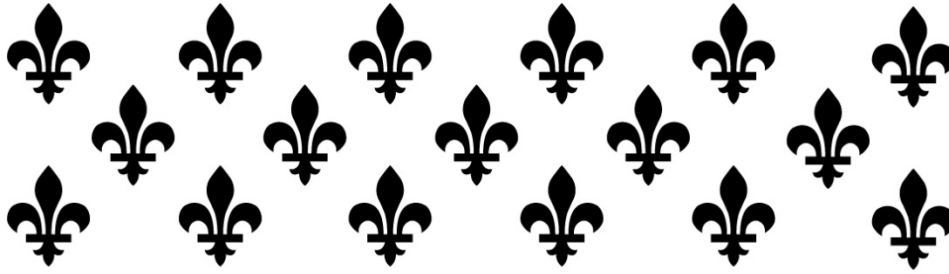


ISSN 2818-9868



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le vendredi 25 mars 2022 — Vol. 46 N° 18

Interpellation : L'incertitude économique à laquelle est confronté
le Québec

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2022

Commission des finances publiques

Le vendredi 25 mars 2022 — Vol. 46 N° 18

Table des matières

Exposé du sujet M. Carlos J. Leitão	1
Réponse du ministre M. Eric Girard	2
Argumentation	3
Conclusions M. Eric Girard M. Carlos J. Leitão	16 16 17

Autres intervenants

M. Jean-François Simard, président

M. Mathieu Lemay
Mme Émilie Foster
Mme Ruba Ghazal
M. Sylvain Lévesque

Le vendredi 25 mars 2022 — Vol. 46 N° 18

Interpellation : L'incertitude économique à laquelle est confronté le Québec

(Dix heures deux minutes)

Le Président (M. Simard) : Alors, chers collègues, bienvenue à toutes et à tous. Je constate que nous avons quorum, nous pouvons donc entreprendre nos travaux.

Comme vous le savez, ce matin, la Commission des finances publiques est réunie afin de procéder à une interpellation sollicitée par le député de Robert-Baldwin, sur la thématique suivante : L'incertitude économique à laquelle est confronté le Québec.

Mme la secrétaire, bonjour. Y aurait-il des remplacements ce matin?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Alors, M. Asselin (Vanier-Les Rivières) est remplacé par M. Lemay (Masson) et M. Émond (Richelieu) est remplacé par M. Lévesque (Chauveau).

Le Président (M. Simard) : Merci. Et je crois comprendre qu'il y a entente afin que la deuxième opposition intervienne lors de la troisième et cinquième série d'interventions. Il y a consentement. Comme nous avons commencé légèrement après l'heure prévue, y a-t-il également consentement afin de finir un peu plus tard? Il y a consentement. Merci beaucoup. Alors, comme le veut la tradition, la parole appartient maintenant au député de Robert-Baldwin. Cher collègue, vous disposez de 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Très bien. Merci beaucoup, M. le Président. Alors, bonjour. Bonjour, M. le ministre. Bonjour à votre équipe de personnes qui vous accompagnent. La collègue de Mercier, bonjour. M. le Président, bien sûr, bonjour à vous aussi.

Alors, nous allons parler un petit peu de budget, quelle surprise, mais, en tout cas, moi, j'aimerais l'aborder sous l'angle de l'incertitude et du contexte dans lequel le Québec et la planète se trouvent ces jours-ci, qui est bien différent de ce à quoi on avait imaginé il y a à peine trois mois. Donc, c'est de cet angle-là que j'aimerais y arriver. Mais, bien sûr, il faut aussi parler du budget comme tel, des mesures qui s'y trouvaient et surtout de ce qui ne se trouve pas.

La pièce maîtresse de ce budget ou, en tous les cas, ce qui a attiré le plus l'attention et ce à quoi le gouvernement lui-même a mis beaucoup d'emphase et ce que les oppositions ont critiqué le plus, évidemment, c'est la mesure des 500 \$, 500 \$ à 6,4 millions de Québécois, on va en parler, on va y arriver, mais il y a aussi, bien sûr, d'autres éléments dans le budget. Alors, moi, ce que j'aimerais faire, je vous dis déjà d'avance, M. le Président, M. le ministre, que je vais aborder des questions sur l'inflation, la mesure des 500 \$, mais dans un contexte plus large de l'inflation. Deuxièmement, je veux aussi parler des prévisions, prévisions économiques financières dans ce contexte aussi de grande incertitude et de gestion du risque. Troisièmement, mais, bien sûr, puisque c'est un budget, on va parler de finances publiques et, évidemment, les prévisions ont un effet, une répercussion directe sur les finances publiques, la dette et toutes ces choses-là. Et puis finalement, dans le temps qu'il nous restera, on parlera de climat, on parlera de changements climatiques. Ça se peut aussi qu'on aborde la question d'Hydro-Québec et ça se peut aussi qu'on aborde la question de l'accès à la propriété. Donc, c'est un peu ça, le plan de match.

Alors, si on commence par la mesure importante du budget, c'est-à-dire les 500 \$. Nous l'avons critiqué, nous avons dit que c'était, à notre avis, une mesure électoraliste. Et si... Regardez, le budget a lieu à six mois d'une élection, donc, par définition, tout ce qui se trouve dans un tel budget, par définition, a comme «background» l'élection qui s'en vient. Mais pourquoi est-ce qu'on a dit que nous trouvions que cela était électoraliste? C'est parce que le gouvernement a choisi... et c'était un choix, et le ministre, d'ailleurs, l'a répété, et je suis presque certain qu'il va le répéter encore ici, le gouvernement a choisi d'y aller avec une mesure qui, d'abord, est temporaire, donc c'est un... pas temporaire, mais c'est non récurrent, donc ça arrive une fois, ça arrive maintenant, et puis l'année prochaine, on verra. Et, deuxièmement, le gouvernement aussi a choisi de la distribuer au plus grand nombre possible de personnes, donc 6,4 millions de Québécois, pratiquement tous les adultes. Je pense qu'il y a juste 5 % des adultes qui ne sont pas éligibles. Et tout ça va nous coûter à nous tous, collectivement, aux alentours de 3 milliards de dollars, un peu plus, mais, disons, on arrondit un peu les choses, 3 milliards de dollars. C'est un montant substantiel, M. le Président. On a peut-être perdu un peu de vue le... après le... une fois que tous les milliards... la valse des milliards, on commence à perdre un peu la perception que 1 milliard, c'est quand même 1 000 millions, donc c'est beaucoup de sous.

Je n'ai pas de problème à ce qu'on intervienne ainsi avec 3 milliards de dollars dans un budget de 130, 140 milliards, mais, évidemment, nous, on aurait fait deux choses. Contrairement à la mesure gouvernementale, on l'aurait ciblé. On aurait ciblé ces 3 milliards-là aux personnes qui en ont vraiment besoin. Et c'est qui, les personnes qui en ont vraiment besoin? Bon, ce sont les personnes au plus bas de l'échelle, donc celles qui ont des salaires les moins élevés, celles qui sont proches du salaire minimum ou au salaire minimum. Ce sont les personnes à revenus fixes, donc les aînés.

Ce sont les personnes pour qui les dépenses essentielles en logement et en alimentation sont une proportion très importante de leur budget. Donc, nous, on aurait ciblé les mesures à ces personnes-là plutôt que de les distribuer comme ça, au plus grand nombre.

Et puis, deuxièmement, on aurait aussi trouvé des mesures un peu plus structurantes, c'est-à-dire des mesures qui perdurent dans le temps, pas seulement un «one-shot deal», mais des choses qui seraient aussi en effet l'année prochaine et l'année d'après. Évidemment, ça rendrait le budget, l'exercice budgétaire plus complexe parce que ce seraient des mesures qui ont une répercussion dans le temps, mais on l'aurait fait de cette façon-là parce qu'à mon avis... et c'est de ça qu'on parlera quand on aura le temps, à mon avis, l'inflation est ici pour rester. Ça ne va pas disparaître si rapidement que ça, ça va continuer d'affecter nos finances personnelles et nos finances publiques.

Et, comme on l'a vu dans le passé, l'inflation peut devenir un enjeu social important. On parle beaucoup, et le gouvernement le dit, et sur ça, on est d'accord, de la nécessité de maintenir une certaine cohésion sociale, une cohésion sociale certaine, donc de faire tout ce qu'on peut faire pour maintenir cette cohésion sociale. Et l'histoire nous a montré que des périodes d'inflation élevée peut être un élément, peut être un facteur qui crée de la division et qui crée des conflits de nature sociale dans le marché du travail mais aussi dans toutes les sphères de la société. Alors, je ne veux pas dire que c'est dangereux, mais c'est important. Donc, il faut qu'on fasse attention à ça.

• (10 h 10) •

De là l'importance d'avoir des mesures un peu plus structurantes et des mesures qui perdureraient, donc qui resteraient dans le temps. Nous, on avait mentionné plusieurs de ces mesures-là, M. le Président, comme de détaxer les produits de base qui sont encore taxés. On a beaucoup parlé des tarifs d'hydroélectricité. On en reparlera dans un autre bloc, parce que, ça aussi, c'est quelque chose qui a un impact important dans la vie des citoyens. Et comme on l'a répété plusieurs fois, au Québec, se chauffer en hiver, ce n'est pas un caprice, c'est un besoin plus qu'essentiel, c'est un besoin existentiel, même. On avait aussi proposé une allocation additionnelle pour les aînés de 70 ans et plus de 2 000 \$ par année, chaque année. Donc, toute une série de mesures qu'on pense qu'on aurait dû mettre en oeuvre, mais que le gouvernement a choisi d'y aller dans une autre direction. Cette direction peut être très populaire à court terme, mais je vous fais un pari, M. le Président, que, d'ici un an, quand on sera arrivé au mois de mars, avril 2023, ça va être déjà très loin dans la mémoire des Québécois et dans le portefeuille des Québécois, les 500 \$ que le gouvernement leur envoie... leur aurait envoyé en 2022. Alors, à notre avis, c'est ça, notre critique principale.

Puis aussi, ce qu'on ne trouve pas dans ce budget, et on en parlera plus tard aussi, c'était un plan à moyen terme pour faire face à cette nouvelle économie qui était en train d'émerger, cette nouvelle économie où le commerce international va être beaucoup plus complexe que ce à quoi on était habitué. Une nouvelle économie qui va demander une plus grande intégration régionale avec nos voisins, des chaînes d'approvisionnement beaucoup plus courtes pour qu'on puisse... que le commerce soit redirigé dans cette direction-là. Et ça va demander une forte adaptation des entreprises québécoises. Et on a vu que tous les groupes patronaux des entreprises ont trouvé que, dans le budget, il n'y avait pas de grandes nouvelles mesures dans cette direction. Alors, ce seront les enjeux qu'on abordera plus tard. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Simard) : C'est moi qui vous remercie, cher collègue. M. le ministre, à vous la parole. Vous disposez de 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci, M. le Président. Alors, je garde mon masque puisque quelqu'un dans mon entourage a testé positif et je suis les règles de la Santé publique. Mais c'est un plaisir d'être avec vous à la Commission des finances publiques, et j'aimerais remercier le député de Masson, la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré et le député de Chauveau. Merci d'être là. Merci aux membres de l'opposition pour cette agréable invitation. Merci, MM. Raymond Fournier et Martin Guérard, qui représentent le ministère des Finances. Évidemment, le ministère des Finances travaille très fort, depuis le 2 janvier, pour la préparation du budget, et c'est les soirs, les fins de semaine, il y a énormément de travail derrière un budget, et je pense que tout le monde va être content de se reposer en fin de semaine, quoiqu'il y a des nouvelles demandes qui sont rentrées dans les dernières minutes, mais j'ai répondu subtilement qu'on s'en occupait la semaine prochaine. Alors, le week-end devrait être, on se le souhaite, tranquille. Ma chef de cabinet adjointe, merci.

Bon, moi aussi, j'ai préparé une liste de sujets. Je vais d'abord résumer le budget. Ensuite, on va parler d'incertitude, puisque c'est le sujet de l'interpellation. On va parler de saine gestion des finances publiques. On pourra parler des propositions des oppositions ou du processus de consultation budgétaire, ce qui a été entendu. On pourra parler aussi du concept de maximiser les contraintes parce que les demandes pour le budget excédaient plusieurs fois ce qui a été accordé. Puis ça, je pense, c'est important de se le dire. Lorsqu'on somme la société civile, les entreprises, les groupes communautaires, les individus, les oppositions, les journalistes, les experts, les pseudo-experts, les commentateurs, la somme de ces demandes-là, c'est plusieurs fois les ressources du gouvernement du Québec.

On pourra parler du plan économique du gouvernement pour, bien sûr, stimuler l'investissement des entreprises, fermer l'écart de richesse avec l'Ontario. Et j'aimerais d'entrée de jeu... puis il y aura une conclusion parce qu'il y a une introduction, puis il y a une conclusion, hein? J'aimerais d'entrée de jeu dire que nous avons eu des révisions aux statistiques sur l'économie du Québec hier. Révision très intéressante. D'une part, le PIB nominal est révisé à la hausse en raison de l'excédent des entreprises, qui est plus élevé, et de la valeur de nos exportations. Alors, nous

avons au budget communiqué un PIB nominal de 11 %. On serait plus près de 13 %, mais on s'attend à ce que ce chiffre-là soit révisé encore. Ce n'est pas le chiffre final. Mais comme vous le savez, les revenus ont bien performé, et la hausse du PIB nominal serait cohérente avec cette performance. Mais la vraie nouvelle, c'est que le gouvernement fait des efforts extrêmement importants pour stimuler l'investissement des entreprises, et avec l'amortissement accéléré, le crédit d'impôt à l'investissement qui sont des mesures fiscales, la réforme d'Investissement Québec, le conseil, l'accompagnement, tout le travail qui est fait pour la transformation numérique, l'aide aux entreprises directes, les prêts, et tout, ça porte fruit, parce qu'on ne comprenait pas pourquoi on avait une performance économique si positive de 6,3 % de PIB réel, mais on avait un investissement des entreprises négatif qui était estimé à moins 2,2 %. Et finalement, hier, on a eu une révision. L'investissement des entreprises est révisé à plus 3,3 %, une différence donc de plus de 5 %. Et c'est extrêmement positif, et c'est beaucoup plus cohérent avec ce qu'on entend puis on voit sur le terrain.

Alors, l'introduction de mon segment de 10 minutes a pris cinq minutes. Alors, je vais essayer de passer à l'action immédiatement. Je veux vous résumer le budget. Alors, le budget, c'est quoi? Lorsqu'on se dit : C'est quoi les grandes orientations de ce budget? Bien, il s'agit... D'abord, il faut le dire, le ministère des Finances, le cabinet, le ministre ont fait un effort extrêmement important de vulgarisation. Si vous avez complété votre diplôme d'études secondaires et vous lisez la section A, vous comprenez tout ce qui se passe dans l'économie du Québec, tout ce qui se passe dans les finances publiques et toutes les mesures du budget du gouvernement du Québec. La section A, c'est vraiment un effort de vulgarisation. Bon, et là vous voulez savoir c'est quoi? Le budget il se résume à quoi? Bien, vous allez à la page A.9, ça dit : Votre gouvernement a choisi de soutenir les Québécois face à la hausse du coût de la vie parce que nous sommes habitués à 2 % d'inflation à long terme. Depuis les années 90, les banques centrales nord-américaines, notamment, mais des pays développés ont réussi à maintenir l'inflation très près de la cible de 2 %, un écart entre 1 % et 3 %. Et cette année, l'inflation va avoisiner 5 %. On a une prévision à 4,7 %. Donc, il fallait soutenir les Québécois face à la hausse du coût de la vie. J'expliquerai comment plus tard.

Maintenir une saine gestion des finances publiques, c'est extrêmement important, parce que le Québec a longtemps été la province la plus endettée, avait des services qui allaient au-delà de ses moyens, des déficits successifs. Depuis la fin des années 90, le gouvernement Bouchard, les gouvernements qui se sont succédé, nous nous sommes donné deux lois : la Loi sur l'équilibre budgétaire, la Loi sur la gestion de la dette, le Fonds des générations. Et ce gouvernement poursuit la saine gestion des finances publiques avec un retour à l'équilibre budgétaire prévu en 2027-2028, et un engagement à reprendre la diminution du poids de la dette du Québec, et à se donner des nouvelles cibles. Ensuite, c'est très important, on a un budget prudent et responsable, prudent, parce que nos hypothèses économiques sont inférieures aux hypothèses du secteur privé, prudent parce qu'on a 8,5 milliards de provisions, prudent parce qu'on maintient d'importants versements au Fonds des générations. Et on a un budget responsable parce que, lorsqu'on regarde Santé, Éducation, Enseignement supérieur, puis qu'on regarde les cinq années, ces postes budgétaires sont financés adéquatement pour le long terme. Parce qu'on voit souvent des gouvernements jouer le jeu de financer la première année, puis de ne pas financer les suivantes, puis de dire : Le prochain ministre des Finances s'arrangera avec ça dans les prochaines années. Non, le prochain ministre des Finances qui déposera le budget 2023-2024 aura un cadre financier solide. Puis d'ailleurs il y aura une élection cette année, une publication au mois d'août, d'un rapport préélectoral qui va montrer que le cadre financier du gouvernement du Québec est cohérent, prudent et responsable.

• (10 h 20) •

Alors, c'est quoi, le budget, M. le Président? Bien, c'est 22 milliards d'initiatives, dont 3,8 milliards pour lutter à la hausse du coût de la vie. Lutter maintenant, M. le Président, parce que c'est maintenant que la hausse des aliments, la hausse du logement, la hausse du prix de l'essence, la hausse du prix des vêtements... c'est maintenant que les Québécois sont impactés.

Il y a 8,9 milliards en Santé. Pourquoi, M. le Président? Pour le Plan santé, pour livrer des services ou des meilleurs services aux citoyens à long terme. Alors, mon collègue, le ministre de la Santé et des Services sociaux, va dévoiler son plan. Et mon rôle, à moi, c'est de lui donner les moyens pour rencontrer ce plan.

2,8 milliards en Éducation et en Enseignement supérieur. C'est essentiel. C'est ça, le secret du Québec, c'est augmenter l'accessibilité, la persévérance, la diplomation, l'accès. Ce sont toutes des choses que nous voulons pour... de la maternelle, de la petite enfance à l'université, on veut augmenter nos taux de diplomation, la persévérance.

Il y a 4,2 milliards pour la croissance économique, dont 2 milliards pour augmenter la productivité. Et ne me dites pas que le gouvernement ne fait rien pour la rareté de main-d'oeuvre. On a mis 3 milliards pour la rareté de main-d'oeuvre, à la mise à jour, M. le Président.

L'Environnement, 1,3 milliard pour l'environnement. Oui, le plan de mise en oeuvre de l'environnement sera rendu à 7,6 milliards sur cinq ans.

Et finalement, quel est le groupe qui a le plus demandé, qui a dit : On a besoin d'augmenter nos ressources? Quel est le groupe qui aide les Québécois? Les groupes communautaires, une augmentation du financement à la mission de près de 30 %, M. le Président...

Le Président (M. Simard) : Merci, M. le ministre. Merci. On pourra y revenir. Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Robert-Baldwin. Nous commençons notre premier bloc d'intervention, et vous disposez, conséquemment, de cinq minutes.

Argumentation

M. Leitão : Cinq minutes.

Le Président (M. Simard) : Voilà.

M. Leitão : Merci, M. le Président. On va aller vite. En effet, M. le ministre, j'ai bien pris note hier soir — hier après-midi? — hier soir, de la publication de l'ISQ sur le PIB au quatrième trimestre 2021, et donc pour l'année 2021. Comme vous aviez mentionné, c'est intéressant, oui, c'est très révélateur, très révélateur, d'ailleurs, des défis auxquels nous faisons face parce qu'on peut détecter aussi une certaine décélération de la croissance, surtout quand on le regarde, le PIB est quatrième sur quatrième, quatrième trimestre au quatrième trimestre. On va y arriver après. Maintenant... mais c'était... oui, c'est une révision, et vous l'avez mentionné, la révision sur l'investissement des entreprises est très importante.

Mais revenons maintenant à l'inflation, parce que je voulais parler un peu de ça. Et vous l'avez répété... M. le Président, on peut s'interpeller, hein? On n'a pas besoin juste de parler au président, je peux parler directement?

Le Président (M. Simard) : Le ton est très bon, cher collègue. Tant que ça va comme ça, ça me va.

M. Leitão : Ce n'est pas que je veux vous éviter, vous, mais je... Donc, vous avez mentionné, M. le ministre, que c'était maintenant qu'il fallait aider les Québécois. Donc, il y a l'impact de l'inflation sur la vie de tout le monde. On est d'accord là-dessus. Mais là où on est en désaccord, c'est que, comme vous le savez très bien, l'inflation aussi... l'effet de l'inflation, c'est cumulatif. Donc, si l'inflation augmente de 5 % cette année... Bon, d'abord, c'est arrivé très vite, là, il n'y avait probablement personne qui avait anticipé que l'inflation augmente si rapidement que ça. On savait qu'il y avait des risques d'augmentation, mais que ça se fasse si vite que ça... Mais, par la suite, quand on dit que l'inflation va baisser bien, bon, l'inflation va peut-être baisser, mais les prix ne baissent pas. Donc, le niveau de prix demeure élevé. Donc, ça, ça s'accumule, ça, c'est...

En 2023, selon les prévisions du ministère des Finances, et d'ailleurs, selon les prévisions du vaste consensus des prévisionnistes du secteur privé, l'inflation devrait se trouver à 2,3 % en moyenne annuelle. Et c'est là où j'ai un problème, M. le Président. Je ne doute pas du tout et je ne mets pas en question du tout le travail qui se fait au ministère des Finances. Je connais très bien les professionnels du ministère. Et, comme j'ai dit, ces prévisions-là, inflation, PIB, etc., sont très proches aussi du consensus du secteur privé.

Cependant, dans une approche de gestion de risque, et donc d'anticipation, il y a une très forte probabilité que l'inflation ne baisse pas si vite que ça, qu'encore en 2023, on se trouve avec un taux d'inflation qui serait pas mal plus élevé que le 2,3 %, ce à quoi... tout le monde semble compter sur ça. Alors, il faudrait être prêt à faire face à une telle situation. Il y a les provisions, et c'est très bien, les 2,5 milliards, et puis suivies de 1,5 milliard par année. Et on avait demandé, une ou deux semaines avant le budget, que cela soit intégré au cadre financier, ce qui a été fait, donc très bien. Mais mon enjeu, c'est que si l'inflation demeurerait plus élevée que prévu, et il y a le risque que ça puisse arriver, pourquoi est-ce que ça arrive? Qu'est-ce que ça nous dit? Qu'est-ce que... ça reflète quoi? À mon avis, ça reflète un nouveau contexte, une nouvelle situation. On n'est pas dans les années 70. Ce n'est pas... «It's not that 70's show, the disco is dead», non. C'est fini, là. Donc, ce n'est pas une situation comme dans les années 70, c'est quelque chose de différent. Et ce quelque chose de différent, c'est en partie le résultat d'une économie mondiale qui est en train de se... utiliser un mot qui n'est pas tout à fait... bon, un gros mot, là, une économie mondiale qui est en train de se «déglobaliser», où on est en train de rentrer plutôt dans une sphère de blocs économiques et politiques qui sont beaucoup plus isolés les uns des autres.

Donc, tout cela, à mon avis, met de la pression à la hausse sur les prix, et donc on risque très bien de se trouver dans une situation, pour utiliser un autre gros mot, une situation qui ressemblerait à la... (panne de son) ...et je reviendrai à la stagflation un peu plus tard.

Le Président (M. Simard) : Merci à vous, cher collègue. Je cède maintenant la parole à M. le ministre, qui dispose à son tour de 5 minutes.

M. Girard (Groulx) : 5 min 2 s.

Le Président (M. Simard) : ...

M. Girard (Groulx) : Par souci du six. O.K., bon, parlons d'incertitude. Parce qu'évidemment, la pandémie est un événement extraordinaire et l'invasion de l'Ukraine par la Russie est un événement extraordinaire et déplorable. Et c'est pour ça que nous avons inclus un encadré à la page A.6 et A.7 pour décrire cette incertitude. Et, bien sûr, je veux être clair, l'invasion de l'Ukraine par la Russie n'a pas du tout le même impact sur l'économie du Québec que la pandémie a provoqué en 2020 alors que nous avons fermé plus de 40 % de l'économie pour avoir une interruption des... Et freiner la propagation du virus. Ce n'est pas du tout la même magnitude. Mais il reste que c'est un événement important.

• (10 h 30) •

Alors, le 25 novembre dernier, nous déposons le point sur la situation économique et financière du Québec. Et nous avons un estimé de 3,3 % pour la croissance en 2022 et de 2,9 % d'inflation. Et à ce moment-là... Et permettez-moi de dire 3 % d'inflation, à ce moment-là on prévoyait un 4 % d'inflation les six premiers mois, 2 % les six derniers mois puis, en moyenne, 3 % sur l'année. Puis c'était la prévision de la Banque du Canada. Arrive le variant Omicron qui affecte les chaînes de production et la productivité mondiale, parce que, de par son haut degré de contagion, a fermé des ports en Chine, a retiré des travailleurs partout, donc a causé une réduction de la croissance de 0,4 % et une augmentation de la prévision d'inflation. Ensuite, la Russie commet son attaque sur... ses attaques sur l'Ukraine, et le prix de l'énergie qui était à 65 \$ au moment de la mise à jour économique, s'envole le prix du pétrole au-dessus de 100 \$, une hausse de

plus de 50 %. Ce qui fait qu'aujourd'hui on a... Et là on doit soustraire de la croissance et on doit augmenter notre prévision d'inflation, ce qui fait que le 3,3 % est maintenant 2,7 % de croissance, qui, soit dit en passant, est prudent, parce que le secteur privé est à 3,1 % et notre prévision d'inflation, qui était de 2,9 %, est maintenant de 4,7 %.

Alors, l'incertitude, elle est présente. Puis j'aimerais ici parler d'un concept de statistiques probabilistes, parce que tous les gens qui sont ici ont fait des statistiques au cégep, à l'université, peut-être qu'il y en a qui en font toujours le soir, parce que ça les passionne, mais on prend normalement une distribution de probabilités normale avec 50 % à gauche puis 50 % à droite, puis là on a l'espérance, puis l'écart type, puis la kurtose, puis le biais, puis je regarde mon ingénieur, puis on a une distribution normale. Puis là on dit : On va avoir 3,3 % de croissance.

Et puis là arrive Omicron puis arrive l'Ukraine, puis on fait quoi, M. le Président? Bien, d'une part, on tasse la distribution à gauche, on dit : Elle n'est plus centrée à 3,3 % de croissance pour 2022, mais bien à 2,7 %. Ensuite, on dit : Il y a plus d'incertitudes. Qu'est-ce que ça veut dire : Il y a plus d'incertitudes, M. le Président? Ça veut dire que l'écart type de la distribution a augmenté. Vous comprenez, vous me suivez? Et un écart type 66 %, deux écarts types 95, trois écarts types 99. Et puis là on dit : Mais une guerre, une hausse du prix de l'énergie, bien, ça augmente les risques à la baisse, alors on est en train de dire que les risques externes... Parce que, normalement, on a une probabilité de récession qui est dans un horizon de 18 à 24 mois, qui est d'à peu près 10 %, ça, c'est l'extrémité à gauche de la distribution. Bien là, avec ce qui se passe, on pourrait dire que l'extrémité à gauche de la distribution, la kurtose de la distribution serait plus de l'ordre de 25 %, 25 % de probabilité d'une récession d'ici deux ans. Alors, c'est ça, l'incertitude, M. le Président.

Le Président (M. Simard) : Merci, M. le ministre.

M. Girard (Groulx) : ...

Le Président (M. Simard) : Merci. C'est terminé, je vous remercie beaucoup. Et nous cédon maintenant la parole au député de Masson et, néanmoins, ingénieur. Cher collègue, à vous la parole.

M. Lemay : Merci, M. le Président. Et je dois dire que je suivais les propos du ministre des Finances, parce que j'ai d'ailleurs fait ma certification Six Sigma Green Belt, donc très intéressant de l'écouter parler d'incertitude, de... Parce que c'est le sujet du jour en cause, que le député de Robert-Baldwin nous a demandé de parler, d'incertitude économique. Et j'ai cru comprendre, dans sa dernière remarque, justement, qu'il avait perdu son coeur d'enfant, là, quand il dit que «disco is dead», tu sais, ce n'est pas très, très gentil pour certains groupes de musique. Mais bref, moi, je vous dirais que je suis né dans les années 70, M. le député de Robert-Baldwin, aussi, et puis, dans mon coeur d'enfant, j'ai encore le goût d'écouter du disco.

Mais bref, si nous revenons aujourd'hui... La reprise économique, moi, ce que je dois dire au député, c'est qu'elle est plus forte que prévu puis c'est grâce à notre retour à l'équilibre budgétaire, qui va très bien quand même, là. C'est une agréable surprise, là, justement, quand on aurait pu s'attendre à différemment, surtout avec la pandémie, et c'est peut-être pour ça que le député de Robert-Baldwin a apporté le terme de l'incertitude économique. Mais, la santé de nos finances publiques, en ce moment, bien, on se rend compte qu'on a réussi à naviguer à travers cette tempête. Et ce qui nous a permis d'investir dans plusieurs mesures de relance qui sont à l'image des Québécois.

Et, vous savez, moi, j'aimerais en parler, parce que, souvent, on nous reproche de ne pas parler assez d'environnement, et puis l'environnement, c'est un bon succès de nos politiques, là, justement, de la manière qu'on a fait pour financer nos projets. Alors, vous savez, nous, on a, depuis de plusieurs années, un système de plafonnement et d'échange des droits de gaz à effet de serre, ce qu'on appelle le SPEDE. Et il a généré 1 milliard de dollars de plus que prévu. Puis ça, ça va aller directement pour la réduction de nos gaz à effet de serre. Donc, on parle de 1 milliard de dollars d'investissements supplémentaires qui sont grâce à une bonne gestion de nos finances dans ce secteur important.

Et c'est pour ça que l'économie verte prend de plus en plus d'importance partout dans le monde et particulièrement au Québec. Nous avons d'ailleurs un Plan pour une économie verte. Dans ce plan, il y avait déjà un investissement historique de 6,7 milliards de dollars sur cinq ans. En ajoutant ce milliard supplémentaire là, c'est un total de 7,6 milliards qui est directement affecté pour réduire les gaz à effet de serre. Et ça, je trouve que c'est important. On a justement un encadré dans le résumé sur le budget. Le ministre en a parlé, justement, dans sa... dans son allocution.

Ça va aussi permettre de prolonger le programme Roulez vert, là, jusqu'en 2027. Vous savez, ce programme-là a été introduit en 2012. C'est un franc succès, les Québécois veulent des véhicules électriques, et c'est pour ça qu'on le maintient en place, là. À terme, les Québécois vont quand même y avoir accès avec 12 000 \$, justement, lorsqu'ils font le choix d'acheter un véhicule neuf. Donc, c'est vraiment un bon succès, là. La chaîne d'approvisionnement, justement, en véhicules électriques n'est pas capable de répondre à la demande de tous les Québécois à cause de la grande popularité, justement, du programme Roulez vert. Alors, en plus de ça, l'argent va être disponible pour installer des bornes de recharge. Donc, on parle de 800 bornes à Montréal et 95 dans la région de Québec. Ça va aussi permettre d'électrifier des bâtiments publics qui étaient chauffés en énergie fossile. Donc, on continue la transition vers une énergie verte.

Vous savez, M. le Président, l'environnement, ce n'est pas seulement la lutte au... la réduction des gaz à effet de serre, mais c'est aussi la qualité de l'eau, la qualité de l'air, la qualité des sols. Il ne faut pas négliger aucun de ces secteurs-là. C'est tous des secteurs importants de l'environnement. Et c'est pourquoi, dans le budget, il y a aussi des sommes de 356 millions qui sont prévues, justement, pour répondre aux autres enjeux, là, qui affectent quotidiennement les citoyens, les municipalités, les entreprises, les organismes. Et, de ce 356 millions, on a un 143 millions qui est

précisément pour soutenir les pratiques durables en agriculture, ainsi que pour réduire la pollution atmosphérique et sonore, améliorer la gestion des eaux usées, réduire les matières résiduelles. Donc, 143 millions pour ça. Ça va nous permettre d'atteindre les normes, là, pour la qualité de l'air, le nickel, appuyer financièrement des projets d'atténuation du bruit engendré par des activités humaines. Bon, on parle aussi d'un 60 millions qui va aller pour valoriser les milieux contaminés par l'amiante et la réhabilitation des terrains à potentiel de développement économique. Donc, très important.

Et une autre mesure intéressante, c'est un 153 millions pour stimuler la transition énergétique en posant un premier jalon pour développer l'hydrogène vert et les bioénergies. Et ça, là, quand on parle, là, de succès, d'innovations technologiques, en tant qu'ingénieur, là, c'est une mesure qui me touche particulièrement. On avait déjà 52 millions, à ça on ajoute un 100 millions, ce qui fait le 153 millions pour un hydrogène vert. Et, M. le Président, ça me fait plaisir d'avoir parlé d'environnement, parce que c'est important pour notre gouvernement.

Le Président (M. Simard) : Merci à vous, cher collègue. Nous entreprenons donc notre deuxième série d'interventions. Et je cède la parole au député de Robert-Baldwin.

• (10 h 40) •

M. Leitão : Ah! merci, M. le Président. Moi, je pensais que c'était notre collègue, mais... Très bien. Donc, on s'était laissés, dans le bloc précédent... Moi, j'ai commencé à aborder le... j'avais mentionné le gros mot, le gros mot, là, de stagflation. Puis je ne suis pas en train de prédire qu'on va tomber dans cet environnement-là. Ce que je voulais surtout mentionner, c'est qu'il y a, donc, un risque, un risque important qu'on se trouve dans un environnement, en 2023, 2024, 2025, on va dire tout de suite, là, pour les prévisions pour 2023... pardon, 2022, cette année, prévisions de croissance du PIB, prévisions de... Il n'y a pas... On ne va pas s'obstiner pour des centièmes de pourcentage, là, on est d'accord avec ça. L'enjeu que j'ai, l'incertitude à laquelle je fais référence, ça nous affecterait 2023, 2024, 2025, c'est ça qui me préoccupe le plus. C'est vrai que les finances publiques sont solides, tellement solides que les finances publiques du Québec, on a réussi, on a été capable d'absorber un choc, un choc énorme, en 2020, avec la pandémie. Et, si les finances publiques étaient si solides que ça, c'est parce que les gouvernements précédents ont quand même fait des choses, parce que, sinon, on n'aurait pas eu ces coussins, on n'aurait pas eu cette solidité de nos finances publiques.

Alors, la question, quand on regarde, maintenant, les prochains trois à quatre, cinq ans : Est-ce que nous sommes encore si solides que ça? S'il n'y avait pas cette possibilité, ce risque de stagflation, et j'y reviendrai un peu, peut-être qu'il y aurait quand même une certaine solidité, mais là, avec cette possibilité, là, je me cause... je me questionne beaucoup, M. le Président.

Qu'est-ce que je veux dire par stagflation? Je ne suis pas en train, encore une fois, de prédire qu'on va revenir aux années 70, même si le disco n'est pas mort, mais peut-être d'autres tendances existent, ce n'est pas ça. C'est juste un mot pour illustrer qu'on pourrait se trouver dans une situation de croissance économique relativement faible, donc une croissance économique, disons, de 1 % et un taux de... un taux d'inflation qui resterait quand même élevé. Ça veut dire quoi? Ça veut dire 3 %, 4 %, quelque chose qu'on n'a pas vraiment vécu depuis très longtemps. Et je ne suis pas certain qu'on est préparés, au Québec, à faire face à une telle chose.

D'ailleurs, une personne que M. le ministre connaît certainement très bien, son ex-patron, le P.D.G. de la Banque Nationale, avait, dans une entrevue à *La Presse*, récemment, parlé de ce qu'il qualifie la nouvelle géoéconomie. D'autres personnes aussi commencent à parler de ce genre de situation dans laquelle nous nous trouvons et qui demanderait, de la part des autorités publiques, une nouvelle approche en termes de politiques industrielles, une nouvelle approche en termes de politiques publiques pour que l'économie du Québec puisse continuer de prospérer dans un tel environnement.

On a mentionné aussi qu'un des éléments qui compliquent la situation, à moyen terme, et qui donc... qui requiert une attention particulière, un problème qui n'existe pas tellement ailleurs ou, en tout cas, moindre proportion, c'est notre choc démographique, le fait qu'il nous manque du monde. La population en âge de travailler, au Québec, n'augmente pas beaucoup, hein? Je ne parle pas de la croissance de la population totale, elle est encore relativement élevée, même si elle est moins forte que dans... en Ontario, par exemple, mais la croissance du groupe d'âge 15-64, cette croissance-là, ici, est très, très, très faible et diminue d'année en année. Donc, notre main-d'oeuvre, notre bassin de main-d'oeuvre n'augmente pas. Il diminue, même, en termes absolus. Il diminue, et ça, ça pose...

Donc, c'est un défi de plus auquel nous devons faire face, nous assurer que notre croissance économique, en 2023, 2024, 2025, demeure, je dirais, raisonnable. Et pourquoi? Ce n'est pas une fin en soi, la croissance économique, c'est pour qu'on puisse avoir les revenus de l'État suffisants pour que nos services publics puissent être financés adéquatement. Entièrement d'accord avec le ministre, on a besoin de financer adéquatement nos services publics, parce que de fournir des services publics, santé, éducation, justice, famille, etc., à crédit, ça ne marche pas. À moyen terme, ça pose des problèmes.

Le Président (M. Simard) : Merci à vous, cher collègue. Merci beaucoup. Alors, sur ces tonalités de disco, je souhaite la... je cède la parole au ministre.

M. Girard (Groulx) : Bien, M. le Président, je viens de passer par toute la gamme des émotions, parce qu'on a eu des gens qui sont venus nous voir à la Commission des finances publiques, puis j'en étais très heureux, mais ils ont quitté avant la fin de l'intervention du député de Robert-Baldwin. Alors, me voici maintenant déçu. Alors, tu sais, c'est... voilà.

Parlons du cadre financier, M. le Président. Puis je pense que la meilleure façon de résumer le cadre financier, là... je vais vous demander de venir avec moi à une page charnière du budget, la page A-22, qui montre

l'ensemble du cadre financier du gouvernement du Québec pour les cinq prochaines années. Et on y voit quoi, M. le Président? On voit qu'en moyenne, pour la période de 2022-2023 à 2026-2027, et puis c'est important de retirer l'année 2021-2022, parce que les fluctuations associées à la pandémie biaisent un peu nos... notre lecture, lorsqu'on regarde la période cinq ans, 2022-2023 à 2026-2027, quelle est la croissance anticipée des revenus autonomes du Québec? Est-ce qu'on a une hypothèse responsable, prudente? 3,4 %, M. le Président, c'est raisonnable, c'est en ligne... c'est même inférieur au PIB potentiel du Québec, 3,4 %.

Or, puisqu'on veut être responsable et revenir à l'équilibre budgétaire, on doit donc regarder l'appariement avec la croissance des dépenses de portefeuilles. Quelle est-elle, M. le Président? 3,4 %. Nous sommes donc appariés entre la croissance des revenus et la croissance des dépenses sur l'horizon... l'ensemble du cadre financier.

Bien sûr, les transferts fédéraux, eux, croissent moins vite que les revenus autonomes, 1,2 %, et le service de la dette est stable à 0,9 %. Ce qui fait que les revenus ont une prévision de 2,9 % de croissance et, les dépenses, de 3,2 %. Et, pour revenir à l'équilibre budgétaire, M. le Président, il faudra un différentiel positif. Il faudra influencer la différence entre les revenus et les dépenses de 0,5 % pour revenir à l'équilibre budgétaire.

Quels sont les grands principes que nous allons utiliser pour revenir à l'équilibre budgétaire? Bien, le premier de ces principes, et là je suis à la page I-27, l'engagement gouvernemental de ne pas alourdir le fardeau fiscal. Bien, dans les faits, M. le Président, c'est plus qu'un engagement. C'est que, durant nos quatre premières années au pouvoir, nous avons réduit le fardeau fiscal de 3 milliards par année. Nous allons continuer. Et pourquoi on fait ça? Bien, parce que... Puis là ce n'est pas moi qui le dis, lorsque je regarde le bilan de la fiscalité du Québec, les Québécois ont un fardeau fiscal de 39 % du PIB. Et quelle est la moyenne canadienne lorsqu'on exclut le Québec, M. le Président? 33 %. 39 % versus 33 %. Nous avons un écart de richesse avec l'Ontario de 13,5 %. Et donc, si la recette pour créer de la richesse, c'étaient des dépenses gouvernementales, on serait champion, mais nous ne sommes pas champions, M. le Président, nous avons un écart historique avec la moyenne canadienne. Nous sommes 23 % de la population canadienne, mais seulement 20 % de son économie.

Deuxième grand principe, l'accélération de la croissance économique. Il faut pousser la croissance du PIB à long terme du Québec de 1,5 % à 2 %. Le financement adéquat des principales missions de l'État, c'est ce qu'on fait, M. le Président, santé, éducation, enseignement supérieur, une croissance des dépenses arrimée à celles des revenus. C'est exactement ce que je vous ai illustré en commençant. Et nous avons bien sûr une demande pour une contribution fédérale accrue pour les dépenses de santé.

Pourquoi il faut réduire la dette, M. le Président? Voici la liste à la page I-28 : «Pour contribuer à l'équité intergénérationnelle, pour assurer un financement stable des principales missions de l'État, pour faire face aux coûts associés au vieillissement de la population, pour mettre en place des mesures pour lutter contre les changements climatiques, pour financer des investissements dans les infrastructures publiques, pour réduire le fardeau fiscal des Québécois, pour contrer un prochain ralentissement possible de l'économie, pour augmenter son autonomie financière dans la fédération.»

Qu'est-ce que ça veut dire, cette dernière phrase...

Le Président (M. Simard) : Merci.

M. Girard (Groulx) : ...M. le Président, ça veut dire...

Le Président (M. Simard) : Merci à vous, cher collègue.

M. Girard (Groulx) : ...s'affranchir de la péréquation à long terme, M. le Président.

Le Président (M. Simard) : Alors, nous cédon maintenant la parole à la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré et île d'Orléans. Chère collègue.

• (10 h 50) •

Mme Foster : Merci beaucoup, M. le Président. Île d'Orléans, très important, très important. Ça me fait grand plaisir d'être ici ce matin. Salutations aux collègues, salutations au ministre des Finances, salutations aux collègues des oppositions, également mes collègues de la partie ministérielle.

Ça me fait plaisir d'intervenir aujourd'hui dans cette interpellation au sujet de l'incertitude économique. Vous savez, on vient de déposer un budget qui maintient une saine gestion des finances publiques, qui vise l'équilibre budgétaire dans six ans, comme prévu. Et le déficit structurel a diminué de 50 % par rapport à l'année dernière. Un budget qui prend aussi compte de l'augmentation des coûts de la vie pour les Québécoises et les Québécois, qui prend le taureau par les cornes en mettant en place la mesure de soutien, soit le versement du montant de 500 \$ à toutes les Québécoises et tous les Québécois qui ont un revenu de moins de 100 000 \$. Bon, je pourrais vous parler en long, en large, le ministre pourrait le faire infiniment mieux que moi, c'est lui, l'expert du budget. Moi, naturellement, étant adjointe parlementaire de la ministre de l'Enseignement supérieur, je me... je concentrerai mon intervention un peu plus vers l'enseignement supérieur.

Vous savez, quand on parle d'incertitude économique, il n'y a rien de mieux qu'avoir un système d'enseignement supérieur fort et de soutenir un système d'enseignement supérieur fort pour passer à travers les périodes d'incertitude économique. Vous savez, toutes les grandes économies, tous les pays qui ont de la prospérité ont un système d'enseignement supérieur fort. Ça prend de la recherche, ça prend des gens qui ont un plus haut niveau d'éducation, ça génère plus de revenus, que ce soit par plus d'impôt sur les salaires, plus de taxes à la consommation,

parce que ces gens-là ont des salaires en moyenne plus élevés, dépensent davantage. La recherche, ça génère une foule de bénéfiques de toute sorte, qu'ils soient économiquement mesurables directement ou non mesurables directement, mais, peu importe, la recherche est une immense, une immense richesse et, je l'ai toujours dit, pour toute économie et pour tout... pour toute nation.

Alors, je me concentre un peu plus sur l'enseignement supérieur, M. le Président. Certainement que j'ai deux blocs, donc je me servirai des deux blocs pour parler d'enseignement supérieur. Le budget annonce une croissance de 8,5 %, ce qui est très, très élevé pour l'enveloppe consacrée à l'enseignement supérieur. Ça reste une priorité de notre gouvernement, le réseau collégial, le réseau universitaire doivent être au centre des actions à prendre pour lutter contre la pénurie de main-d'oeuvre. Et, vous savez, c'est un problème qui nous afflige, on n'est pas la seule société, mais la pénurie de main-d'oeuvre, assurément, est un grand défi de société que nous avons.

C'est pourquoi nous avons lancé les programmes des bourses Perspective Québec à l'automne passé. Et le budget 2022-2023 vient consolider, appuyer sa mise en oeuvre, son déploiement et supporte l'Opération main-d'oeuvre plus globalement. C'est dans ce contexte-là que le gouvernement poursuit ses investissements pour améliorer l'accessibilité aux études et accroître la réussite et la diplomation d'un plus grand nombre d'étudiants. Et, pour ce faire, notre gouvernement prévoit, dans le cadre du budget 2022-2023, des investissements additionnels, là, de près de 1,3 milliard de dollars. Ce sont des investissements qui sont colossaux, M. le Président, qui démontrent à quel point on a entendu la voix des étudiantes, des étudiants, à quel point l'enseignement supérieur, je le disais tout à l'heure, je le redis, c'est une priorité pour notre gouvernement.

Pour aider financièrement davantage les étudiants à poursuivre leurs études, le gouvernement rehausse, à compter de 2022-2023, le seuil à partir duquel le revenu des parents ou du conjoint est considéré, et ça, c'est important, là, parce que c'était une demande de longue date, soit de 55 000 \$ à 75 000 \$ pour des parents vivant ensemble, de 50 000 \$ à 65 000 \$ pour un parent vivant seul et de 48 000 \$ à 63 000 \$ pour un conjoint. Donc, cette mesure-là, là, elle va permettre d'allouer 203 millions de dollars de plus aux étudiants dans les cinq prochaines années. Donc, ce n'est pas à négliger. C'est 43 milliards... millions de dollars de plus par année à terme. Donc, ça, on sait, l'aide financière aux études, là, clairement, il y avait ce besoin-là, et on l'adresse.

Également pour mieux adapter l'aide financière aux études à la réalité des étudiants qui ont un enfant à charge, parce qu'il y en a qui ont cette réalité-là, le gouvernement annonce une bonification des montants de pension alimentaire qui sera exclue du calcul du montant de prêts et bourses octroyé aux étudiants, passant de 4 200 \$ à 6 000 \$ par enfant, soit l'équivalent de 500 \$ par mois. Donc, c'est une exemption qui s'applique aussi aux programmes d'assistance sociale.

Le Président (M. Simard) : Très bien.

Mme Foster : Et je terminerai dans mon deuxième bloc, parce qu'il y a bien d'autres choses. Merci.

Le Président (M. Simard) : Très bien. Merci à vous, chère collègue. Nous en sommes déjà rendus à la troisième série d'interventions que débutera notre collègue la députée de Mercier.

Mme Ghazal : Oui. Merci, M. le Président. Moi aussi, je suis chanceuse, j'ai deux blocs aujourd'hui. Donc, je vais en profiter. Je vais revenir sur les incertitudes économiques dans le deuxième bloc.

Maintenant, ce que j'ai envie, c'est de m'adresser à l'expert, à l'économiste, celui qui a un bac en économie, une maîtrise. Donc, j'entendais le ministre nous parler de la courbe normale de la statistique, des écarts types, et j'ai... ça me réjouissait. Il n'y a pas beaucoup de monde qui nous écoute, donc on pourrait parler plus comme experts et non pas uniquement comme politiciens. Donc, peut-être, enlever l'écu et le politicien puis parler plus de façon... dans le blanc des yeux, comme on dit.

Moi, j'ai envie de revenir sur le 500 \$. Et ma question, c'est : Pourquoi? Pourquoi avoir donné 500 dollars à tout le monde, tout le monde, tout le monde? Le ministre est au courant de ce que Québec solidaire propose, c'est-à-dire de doubler, pour les six prochains... premiers mois de l'année, parce qu'on ne sait pas ce qui peut arriver. On peut ajuster le crédit d'impôt pour solidarité que 3,3 millions de gens reçoivent. Ce n'est peut-être pas 6,4 millions de gens, mais c'est quand même, quand même très, très important.

Puis, à la limite, comme je ne veux pas... je lui demande de parler à l'expert, moi aussi, je vais enlever le côté politicien et élu. À la limite, s'il trouve, par exemple, que notre proposition de doubler le crédit d'impôt pour solidarité n'est pas exactement la meilleure, est-ce qu'il est d'accord quand même qu'il faut s'adresser aux gens puis aider les personnes qui reçoivent le montant en donnant un autre montant, à la limite, peut-être, de revoir peut-être les montants qui sont reçus? Par exemple, les gens qui ont un crédit d'impôt pour solidarité, c'est 54 000 \$ et moins de revenus. Les familles, c'est... à peu près, là, 64 000 \$ et moins. On peut même changer ces paramètres-là pour que plus de personnes le reçoivent de façon permanente, admettons. Donc là, ça augmenterait, ce serait plus que 3,3 millions de personnes. Ça, c'est des propositions.

Puis pourquoi j'en parle? Ce n'est pas juste Québec solidaire qui parle du crédit d'impôt pour solidarité, c'est des experts comme M. Olivier Jacques, professeur en politique et finances publiques, Mme Mia Homsy de l'Institut du Québec, M. Bertrand Schepper de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. Ce qu'ils nous disent, c'est que le crédit d'impôt pour solidarité vient rejoindre les personnes. C'est une mesure beaucoup plus ciblée. Il y a eu aussi des commentateurs qui en ont parlé. Je sais que le ministre va me dire : À la mise à jour économique, c'est ce que nous avons fait, nous avons donné un montant. Mais on a donné le même montant, qu'on ait 0 \$ ou

qu'on ait 54 000 \$, c'est le même montant, alors que le crédit d'impôt pour solidarité, pour les gens qui gagnent 54 000 \$, il n'est pas le même, là, c'est quelques dollars à peine qui est reçu, mais les gens qui ont 0 \$ reçoivent beaucoup, beaucoup plus.

Et là le ministre a décidé de faire la même chose. On donne 200 \$ à tout le monde, pareil, pareil, pareil. Gérald Fillion, ce matin, ce qu'il disait, alors qu'il est quand même mesuré dans ses commentaires, il a l'impression que c'est du marketing politique. Quand on a posé la question au ministre : Pourquoi 100 000 \$? Il fallait tracer une ligne. Ça, c'est... ça, ça ne peut pas être très... ce n'est pas très scientifique, comme moyen, et c'est quand même arbitraire d'avoir choisi ça. J'ai envie que le ministre... Je sais qu'on ne peut pas avoir d'échange, malheureusement, j'aurais aimé ça qu'il me coupe puis qu'il me réponde. Il ne peut pas, mais il va avoir le potentiel de le faire.

Il y a un autre chose. On s'est fait... même nous, on s'est fait poser la question, il s'est fait poser la question : Mais, Mme la députée, si vous doublez le crédit d'impôt pour solidarité, vous mettez plus d'argent dans l'économie, donc ça vient augmenter l'inflation. Nous, ce qu'on dit, c'est que, oui, peut-être, de quelques poussières, ça va avoir une contribution de quelques poussières. Ça vaut la peine, on vient aider des gens qui ont de la misère, là, à payer leur loyer. C'est des vraies personnes que moi, j'ai rencontrées. J'ai vu des aînés qui me disent : Madame, moi, là, la section des viandes, là, je n'y vais pas, je le sais, un steak à 12 \$... Ce n'est pas moi qui le dis, c'est une aînée : Je n'y vais pas, je ne peux pas me permettre ça. Donc, on aurait aidé vraiment ces personnes-là en donnant en fonction de leurs revenus, alors que, là, on donne 3,2. C'est 3,2 milliards de dollars qu'on injecte dans l'économie. Est-ce que ça vaut la peine? Si le 3,2 milliards était donné aux gens qui recevaient le crédit d'impôt pour solidarité, même, à la limite, si on augmentait le montant, plus de gens... c'est-à-dire que plus... des gens qui ont plus que des revenus de 54 000 \$, bien là, ça aurait valu la peine d'injecter l'argent puis peut-être de venir avoir un impact très, très minimal sur l'inflation. Mais ça vaut la peine, alors que, là, on met de l'argent... Est-ce que ça vaut la peine pour des gens qui ont 100 000 \$, pour des familles à 200 000 \$?

Le Président (M. Simard) : Très bien.

Mme Ghazal : Un médecin de famille qui gagne 400 000 \$, sa conjointe, si elle est à la maison, peut recevoir 500 \$.

Le Président (M. Simard) : Merci, chère collègue.

Mme Ghazal : Ça ne vaut pas la peine.

Le Président (M. Simard) : Merci à vous.

Mme Ghazal : Merci.

Le Président (M. Simard) : Je cède la parole au ministre qui dispose de cinq minutes.

• (11 heures) •

M. Girard (Groulx) : D'accord. Alors, M. le Président, dans un souci, là, de cohérence, je vais parler des propositions des oppositions, mais je vais laisser plus de temps pour la proposition de Québec solidaire, parce que c'est effectivement un bloc où on se parle, puis on a du plaisir avec le régime parlementaire britannique, où on s'interpelle comme ça, le vendredi. Alors, on va jouer le jeu, voilà.

Bon, je vais commencer avec la première proposition, puis, bon, c'est un parti qui, évidemment, n'est pas ici aujourd'hui, mais on nous a proposé de baisser la taxe sur l'essence, hein, et franchement c'est une fausse bonne idée, parce que le Québec a des objectifs de réduction de gaz à effet de serre. Et, ensuite, si le Québec baissait ses taxes sur l'essence, bien, il n'y a aucune garantie que les Québécois en bénéficieraient parce que les marges des producteurs ou des raffineurs pourraient augmenter. Alors, je m'arrête ici tout simplement pour vous dire que nous avons rejeté cette proposition — mais je tiens à dire que toutes les propositions sont traitées avec respect, analysées, considérées, évaluées, on y va, les décimales, la première dérivée, la deuxième, l'élasticité — une fausse bonne idée, M. le Président.

Ensuite, on nous a proposé de geler les tarifs. Geler les tarifs, ça fait quoi, M. le Président? Bien, d'abord, ça crée des iniquités, parce que ceux qui consomment le plus du bien bénéficient le plus de la réduction. Ensuite, ça fait quoi, M. le Président? Ça fait des chocs tarifaires, parce que, lorsqu'on gèle un tarif, après il faut le remonter. Et qui gèle un tarif alors que celui-ci... Et, par exemple, si on prend les tarifs d'hydroélectricité, qui doivent augmenter de 2,6 % le 1er avril, alors que l'inflation sera à 4,7 %, alors, c'est... ça favorise ceux qui ont des plus grandes propriétés et qui consomment plus d'énergie. Ce n'est donc pas une mesure progressive. Nous avons donc considéré, évalué, analysé et rejeté cette proposition.

Ensuite, on nous a proposé de geler les tarifs des sociétés d'État. Bien là, je cherche encore le lien, M. le Président, entre le coût du pinot noir, du bourgogne puis l'inflation, puis la qualité de vie des citoyens. Moi, ce qui me préoccupe, M. le citoyen... M. le Président, c'est l'alimentation, le transport, le logement, les vêtements, la consommation de base.

Ensuite, un parti nous a proposé de baisser les taxes sur la consommation et d'augmenter un crédit d'impôt pour un total de 4 milliards de dollars. Ça, M. le Président, là, c'est phénoménalement récurrent, important. Et tous les experts en fiscalité disent que le Québec n'utilise pas assez les taxes sur la consommation, et là on nous propose de réduire la taxe sur la consommation. Et comment récupérer ces revenus-là? On n'en parle pas, M. le Président, bien sûr, parce que c'est beaucoup plus facile baisser les taxes sur la consommation et remettre à plus tard la responsabilité de relever les taxes sur la consommation dans un autre horizon.

Bon, le crédit d'impôt solidarité... mais je suis content qu'on en parle, parce que c'est exactement ce qu'on a fait à la mise à jour. On a donné 275 \$ à une personne seule, 400 \$ à une famille, personne seule qui gagne moins de 53 000 \$. Familles... Ménages — le terme, c'est «ménages» — qui gagnent moins de 56 000 \$, on leur a donné 400 \$ de compensation pour la hausse de l'inflation à la fin 2021, versés en janvier 2022.

Et nous, on arrive avec 500 \$ pour 6,4 millions de citoyens, ce qui fait que ceux... le 3,3 de ce 6,4 aura reçu, s'il est un ménage, 1 400 \$, et les autres, qui excèdent le seuil du crédit d'impôt solidarité, 1 000 \$. Donc, on a cette progressivité qui est recherchée par la deuxième opposition.

Quant au seuil de 100 000 \$... Puis là, avant, je veux vous parler du 500 \$, comment est-ce qu'on l'a calculé, à la page B.9. Je reviendrai au seuil du 100 000 \$ après. À la page B.9, on prend le panier de consommation de base, là, celui où... bon, je reviendrai sur les taux d'inflation, mais des composantes, celui de l'alimentation, l'énergie, les vêtements, le logement. Bien, le régime fiscal est indexé de 2,6 %, et l'inflation sera de 4,7 %. Alors, nous, on a voulu donner une compensation de 2 %...

Le Président (M. Simard) : Très bien.

M. Girard (Groulx) : ...sur ce panier de base de 22 000 \$. Ça donne 432 \$.

Le Président (M. Simard) : Merci.

M. Girard (Groulx) : Parce qu'on a à cœur nos citoyens...

Le Président (M. Simard) : Merci, M. le ministre.

M. Girard (Groulx) : ... on a arrondi à 500 \$, M. le Président.

Le Président (M. Simard) : Merci beaucoup à vous, M. le ministre. Je cède la parole maintenant au député de Chauveau.

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, M. le Président. À mon tour de saluer l'ensemble des collègues, tout d'abord M. le ministre et votre équipe, M. le député de Masson, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, les collègues de l'opposition, M. le député de Robert-Baldwin, Mme la députée de Mercier. Merci d'être là.

C'est un privilège de participer à un débat qui parle d'incertitude économique. Évidemment, je ne suis pas un expert comme le ministre peut l'être et comme le député de Robert-Baldwin peut l'être aussi, mais de participer à ce sujet-là m'interpelle parce qu'on parle d'incertitude, et c'est clair que nos citoyens, peu importe la circonscription que nous représentons, vit... vivent de l'incertitude, que ce soit avec la crise sanitaire qu'on vient de vivre, la crise en Ukraine, donc tout le climat de guerre qu'on vit à l'international. J'oserais ajouter, évidemment, les conséquences de tout ça, la crise inflationniste. Ça nous coûte tous et toutes beaucoup plus cher pour vivre, pour consommer, pour payer nos besoins de base, et autres. Alors, c'est sûr que tout le monde est préoccupé par ça. Et ce qu'on a besoin à cette étape-ci, c'est de stabilité, de stabilité, de leadership, d'être capable d'avoir une vision de ce qu'on peut faire. Évidemment, ce ne sera jamais parfait. La nature même d'un gouvernement, c'est d'appuyer sa population, de faire le maximum, mais c'est toujours complexe d'y arriver.

Alors, ceci étant dit, ce que j'apprécie dans le budget, et c'est le point que moi, je peux peut-être amener ma petite expertise, c'est sur l'angle de l'élément social, parce que, si on veut avoir une stabilité économique puis de combattre l'incertitude, bien, ça prend une stabilité sociale. Et ce que j'ai apprécié dans le budget du gouvernement du Québec, du ministre des Finances, c'est tout l'angle du communautaire. Moi, je viens du milieu communautaire, j'ai travaillé toute ma carrière dans ce domaine-là, autant au niveau de la jeunesse, à l'époque, en violence conjugale, dans le domaine de l'employabilité. Et je peux vous dire que le milieu communautaire, et je pense que la députée de Mercier connaît bien également ce milieu-là, là, c'est que c'est quand même quelque chose qui est un rempart aux difficultés des citoyens. Quand on dit premier rempart, première ligne, de travailler avec les gens, ils sont plus de 5 000 au Québec à lutter, à combattre les problèmes. Évidemment, que ce soit en aide alimentaire, que ce soient les problèmes sociaux, toxicomanie, violence conjugale, agressions sexuelles, logement, les clientèles aussi, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, le sport, le loisir, la défense de droits, il y en a, des groupes communautaires, dans chacun... dans chacune de nos circonscriptions. Et une chance, M. le Président, qu'on les a eus.

Puis évidemment, là, on s'en va bientôt, là, vers le dépôt du futur plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, qui est travaillé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale... du Travail et de la Solidarité sociale. Et ce fameux plan d'action là... Il n'y en a pas eu, M. le Président, depuis 2004, de plans d'action gouvernementaux en matière d'action communautaire autonome. C'est quand même important.

Et, dans le budget du ministre, il a tenu compte de cette première ligne là, de l'importance que revêt le mouvement communautaire, les groupes communautaires pour assurer cette stabilité-là, pour diminuer l'incertitude. Et on parle d'un rehaussement... le ministre, tout à l'heure, en a parlé, là, 30 % de rehaussement pour le milieu communautaire. Pour y avoir travaillé puis en avoir fait des représentations, je peux vous dire que c'est des montants historiques. Au début de ce mandat-là du gouvernement de la CAQ, il y avait environ 1,2 milliard de dollars qui étaient consacrés et investis auprès des groupes communautaires, M. le Président. À la fin du mandat, on en sera à 1,8 milliard de dollars.

L'argent ne règle pas tout, mais l'argent va aider à maintenir des services, à les bonifier dans certains cas. Et j'oserais dire qu'un des problèmes qui m'ont beaucoup été dits, M. le Président, c'est la difficulté de rétention du personnel, des

travailleurs communautaires. Pouvez-vous imaginer que, dans certains cas, le monde qui travaille dans les groupes communautaires gagne moins... et en tout respect pour les... la restauration rapide, mais gagne moins que de travailler au McDonald's, que de travailler chez Subway. C'est terrible. C'est des gens de coeur qui s'investissent et, malheureusement, n'ont pas été soutenus suffisamment pendant des décennies, M. le Président, mais le présent budget en tient compte.

• (11 h 10) •

Je voudrais conclure en vous disant ma satisfaction, également, des investissements majeurs qui sont faits au niveau de la violence conjugale. J'ai travaillé pendant huit ans à la tête d'un réseau qui aide les hommes ayant des comportements violents, et ce que j'apprécie dans le budget, c'est l'argent qui est investi autant... tout d'abord, bien sûr, aux femmes victimes de violence conjugale, parce que la... l'élément le plus important, j'oserais dire, c'est que les femmes sont en sécurité, qu'elles puissent ne pas subir de violence, mais aussi de travailler auprès des hommes, parce que, si on veut moins de violence, les hommes font nécessairement partie de la solution. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Simard) : Merci à vous, cher collègue. Je cède la parole à nouveau au député de Robert-Baldwin.

M. Leitão : Merci, M. le Président. Vous êtes généreux. Merci. C'est vrai. Je ne dis pas...

Je pense que, M. le ministre, dans le... pas la dernière intervention mais l'autre d'avant, je pense qu'on avait vraiment mis le doigt sur ce qui, à mon avis, est vraiment le sujet, l'enjeu, le coeur de cette discussion, de cette interpellation : la fameuse page A.22, où on... Je suis d'accord que, l'année... l'année 2021-2022, il ne faut pas trop... faire trop d'extrapolation parce que les chiffres pour cette année-là, cette année, là où nous sommes maintenant, sont toujours un peu... il y a l'effet des dépenses de pandémie. Mais, quand on regardait, donc, les quatre années suivantes, donc, en termes de revenus, revenus autonomes de l'État, on était à une croissance annuelle moyenne de 3,4 %. Et puis, quand on regardait les dépenses de missions, on était aussi à 3,4 % de croissance annuelle moyenne. À mon avis, c'est ça, c'est ça, le coeur de la question.

Alors, revenus, 3,4 % par année. Est-ce réaliste, responsable, prudent de faire une telle prévision? Je vous dirais que, dans un... Si on était en 2019, je vous aurais dit que, tout à fait, ce serait... ça serait une hypothèse très, très, très, plausible. Mais nous ne sommes plus en 2019, nous sommes en 2022, et beaucoup de choses sont arrivées entre 2019 et 2022 : la pandémie, qui a déjà eu des effets temporaires, mais il y a aussi des effets sur l'économie mondiale et l'économie québécoise qui vont se... qui vont rester avec nous pendant un certain temps; et puis, évidemment, la situation en Europe.

Juste pour illustrer un peu mon point, M. le Président, c'est que, même si j'ai beaucoup critiqué le budget de 2020, le fameux budget mort-né, et tout ça, on avait toutes sortes de qualificatifs... mais il y avait une très grande utilité à ce budget-là. Vraiment, c'est très, très utile parce que ça nous donnait une espèce de feuille de route, ça nous donnait une projection à moyen terme de ce qui aurait été l'évolution du Québec s'il n'y avait pas eu de pandémie, ni de guerre, ni rien de ça.

Alors, ce qu'on voit quand on compare les prévisions de croissance du PIB incorporées dans ce budget avec celles qui étaient là dans le budget de 2020... on se rend compte qu'en 2025, dans quelques années, là, en 2025, la croissance... qui, à mon avis, est un peu optimiste, mais, regardez, on en discutera, de ça, après, là, la croissance qui est anticipée ici nous mettrait... nous laisserait quand même à un niveau de PIB qui serait plus... qui serait moins élevé en 2025 que celui qui avait été projeté en 2020. Donc, c'est-à-dire que l'économie du Québec a repris, oui, a eu le grand V, là, pandémie, reprise, etc., mais on n'est pas encore vraiment rendus là où on aurait dû être s'il n'y avait pas eu de pandémie. Donc, on a perdu une partie de notre potentiel de croissance qui a été... qui a disparu en grande raison à cause de tous ces événements-là.

Donc, c'est pour ça que je dis que le 3,4 % de croissance de revenus qu'on s'attend d'ici... pour les prochaines années, là, il faut absolument que la croissance économique soit supérieure à 1,5 %, ce qui est le potentiel tel que déterminé par le ministère des Finances. Et moi, je trouve que, le 1,5 %, on ne l'atteindra pas. Le gouvernement veut aller à 2 %, moi aussi, j'aimerais aller à 2 %, mais le risque, ce n'est pas qu'on... le risque, c'est de l'autre côté, là. Le risque, c'est qu'on n'arrive pas à aller même à 1,5 %, parce qu'il y a déjà toutes sortes de chocs qui nous ont affectés et dont le principal, et dont on parle très peu, c'est le choc démographique, qui demande beaucoup plus d'investissements pour nous rendre plus productifs, efficaces, etc.

Du côté des dépenses, rapidement, parce qu'il manque quelques secondes seulement, 3,4 % d'augmentation de dépenses de missions, en moyenne, annuelle, ça aussi, c'est risqué, parce que nous savons que dans... 3,4 %, c'est pour toutes les dépenses de missions, et, à l'intérieur de ça, il y a la santé, et la santé va prendre de plus en plus une plus grande partie du gâteau. Et, si on laisse 3,4 % pour tout...

Le Président (M. Simard) : Très bien.

M. Leitão : ...et la santé prend 6 %, il n'y a rien qui reste pour le reste.

Le Président (M. Simard) : Merci à vous, cher collègue. M. le ministre.

M. Girard (Groulx) : Oui. Bien, M. le Président, permettez-moi de revenir un peu sur le processus des consultations prébudgétaires, parce qu'un budget, ce n'est pas fait en isolation, c'est fait en consultation avec la société civile, consultation des groupes sociaux, des syndicats, des groupes du patronat, des entreprises, des experts, des

oppositions. Et imaginez-vous donc, M. le Président, que, depuis notre élection, nous avons imposé que les mémoires qui sont déposés dans le cadre des consultations soient publics, disponibles sur le site du ministère des Finances. Et, au début, il y en a qui disaient : Je ne veux pas que mon mémoire soit public, ils voulaient retenir leur mémoire. Et puis on leur a dit : S'il n'est pas public, on ne le veut pas, et les gens se sont habitués. Et, cette année, je suis très heureux de vous dire, M. le Président, que nous avons reçu et publié 327 mémoires. C'est du travail, ça, M. le Président. Ensuite, il y a eu 14 rencontres avec les ministres, de nombreuses rencontres avec les ministères, 62 rencontres avec les cabinets et 102 rencontres incluant les groupes d'intérêts.

Alors, tout ça, ce processus-là amène à comprendre ce qui est important pour les citoyens. Et une chose qui est importante, M. le Président, c'est que les Québécois sont les plus taxés en Amérique du Nord, d'où la nécessité de remettre de l'argent aux contribuables.

Et qu'est-ce qu'on a fait, nous? Bien sûr, il y a le montant ponctuel pour la hausse du coût de la vie puis il y a eu la prestation exceptionnelle pour le coût de la vie, mais on a aussi réduit les taxes scolaires. On a aussi augmenté le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants. On a augmenté les allocations famille à plus de 2 500 \$ par enfant. On a mis fin à ce qu'on appelait la taxe famille du gouvernement précédent avec un tarif unique en garde subventionnée, puisque ce ne sont pas les tarifs qui doivent être progressifs, M. le Président, mais bien les impôts. On a aussi bonifié le soutien pour les enfants handicapés. L'exemption des pensions alimentaires pour enfant à charge, M. le Président, ça, c'est une mesure fiscale mais aussi sociale. Le crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile qui a été bonifié de 35 % à 40 %, une excellente mesure, M. le Président. Le montant pour le soutien aux aînés de plus de 70 ans à faibles revenus introduit en 2018 et doublé à la mise à jour de novembre. Le crédit d'impôt remboursable pour les personnes aidantes, une demande de la ministre responsable des Aînés à laquelle nous avons répondu. Bon, il y a eu une pandémie, il y a aussi la déduction relative aux dépenses de télétravail. Il y a le crédit d'impôt pour prolongation de la carrière. La bonification permanente de l'Aide financière aux études, c'est extrêmement important. Puis là je ne parle pas des bourses Perspective, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, là, je ne fais même pas référence aux bourses Perspective, qui sont exceptionnelles, je fais référence à la bonification permanente de l'Aide financière aux études. L'élimination des intérêts sur les prêts étudiants pour deux ans, M. le Président. Le montant de 100 \$ forfaitaire par session pour les étudiants durant la pandémie. Mieux voir pour réussir. Et la mesure dont on me parle quand je vais au marché public, M. le Président... les citoyens, des fois, me reconnaissent, me disent : Merci d'avoir mis un plafond aux tarifs de stationnement dans les établissements de santé. Une excellente mesure, M. le Président.

• (11 h 20) •

Alors, tout ça, ça donne approximativement 3 milliards par année que nous avons remis aux contribuables, parce que les Québécois... Nous sommes... Le ministère des Finances, le gouvernement est le fiduciaire des finances publiques pour les Québécois. Les Québécois ont un fardeau fiscal élevé, et c'est notre responsabilité de bien gérer les finances publiques pour qu'ils puissent en profiter et avoir un allègement du fardeau fiscal, que nous avons amorcé durant ce mandat. Mais, bien sûr, il y a eu une pandémie.

Bon, dans mes prochaines interventions, M. le Président, j'aimerais souligner certaines vulnérabilités du Québec sur lesquelles nous travaillons pour faire des améliorations à long terme, pour s'assurer que le Québec passe à un autre niveau et ne soit plus 23 % de la population...

Le Président (M. Simard) : Très bien. Alors, merci à vous, M. le ministre. Je cède maintenant la parole à la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans.

Mme Foster : Merci beaucoup, M. le Président. Je reprends sur le sujet de mon premier bloc qu'est l'enseignement supérieur. Donc, je discutais tout à l'heure de l'importance de maintenir un système d'enseignement supérieur très fort, surtout en période d'incertitude économique. J'ai discuté brièvement des mesures de notre budget concernant l'aide financière. J'ai discuté également des bourses Perspective Québec — le ministre des Finances vient de mentionner cet aspect — pour arrimer aux besoins du marché du travail.

Maintenant, je vais aborder une série d'autres choses, parce que, vous savez, on a augmenté le budget de 8,5 % en enseignement supérieur. Donc, on est là, on est au rendez-vous, comme gouvernement, pour mettre des mesures en place fortes pour notre système d'enseignement supérieur.

Donc, je vais parler de la dette étudiante. Le gouvernement... ça, c'est une excellente nouvelle, là, notre gouvernement annonce qu'il va continuer de prendre en charge les intérêts qui auraient dû être payés sur les prêts étudiants entre le 1er avril 2022 et le 31 mars 2023. C'est une mesure qui va viser, quand même, 380 000 personnes, quand même, qui ont des prêts étudiants dans des institutions financières ou directement auprès du ministère de l'Enseignement supérieur. Donc, ça représente, là, l'élimination d'un remboursement d'intérêts de 72 millions de dollars en 2022-2023 seulement.

L'augmentation limitée des frais de scolarité, c'est également une autre preuve supplémentaire que notre gouvernement est là pour nos étudiants. Cette année, on pouvait craindre, avec l'inflation, là, des hausses de frais de scolarité de près de 10 %, mais notre gouvernement est là et s'engage à plafonner à 2,6 %, un ajustement qui est exceptionnel, mais on trouvait important de le faire parce qu'à 10 % c'était inacceptable.

Ce sont des différentes mesures qui démontrent à quel point l'accessibilité aux études supérieures, c'est une priorité pour notre gouvernement, et on ne veut pas que l'augmentation du coût de la vie puisse venir être une barrière ou un frein aux études.

Maintenant, je veux aller sur un sujet qui est très important : l'amélioration de notre taux de diplomation aux études supérieures. Ça, ça nécessite qu'on mette en place des services de soutien accrus aux étudiants tout au long de

leur parcours. Pour soutenir les étudiants, le gouvernement prévoit des initiatives qui totalisent 278 millions. Des investissements de 77 millions sont notamment prévus entre autres pour recruter des ressources professorales et des superviseurs de stage, pour bonifier l'enveloppe des bourses de persévérance, également pour la maîtrise qualifiante en enseignement

De la même manière, les disciplines des sciences infirmières, de la santé mentale, de la protection de la jeunesse font face à des enjeux importants liés à l'offre de stages alors que les besoins importants de main-d'oeuvre sont observés dans ces domaines-là particuliers. La capacité d'encadrement des stagiaires par les établissements et les milieux de travail, ça demeure assez faible, donc les places de stage accessibles aux étudiants, c'est insuffisant. Pour faire face à ces enjeux-là, notre gouvernement est là, est présent, et on va créer des partenariats entre les établissements universitaires et le réseau de la santé et des services sociaux, en plus de soutenir la réalisation de stages en région et d'embaucher des superviseurs de stage au collégial. Ce sont des investissements de 75 millions de dollars qui sont prévus pour soutenir l'intégration des stagiaires collégiaux et universitaires dans le réseau de la santé et des services sociaux. Nous avons eu l'occasion de voir, c'est certain, M. le Président, à quel point les enjeux de main-d'oeuvre du réseau de la santé et des services sociaux étaient importants, là, particulièrement en temps de pandémie. Donc, avec ces investissements, le réseau de l'enseignement supérieur va pouvoir contribuer concrètement, faire partie de la solution en ajoutant sa pierre, sa brique à l'édifice pour s'assurer que les étudiants, les étudiantes puissent intégrer le réseau de la meilleure façon possible.

Santé mentale également, je termine sur la santé mentale, parce que, vous savez, la pandémie a soulevé des enjeux très importants au niveau de la santé mentale dans l'ensemble de la société, mais, bien sûr, nos étudiantes, nos étudiants n'y échappent pas, là. Je me souviens d'un sondage, l'an dernier, fait auprès des étudiants du collégial, là, qui montrait qu'une grande part des étudiants vivaient de la détresse psychologique. On a fait beaucoup pendant la COVID-19, mais on est très, très sensibles à cet enjeu-là, donc le gouvernement reconduit des mesures temporaires sur le plan d'action sur la santé mentale en enseignement supérieur. C'est important de le mentionner. C'est des investissements de 35 millions de dollars qui sont prévus pour bonifier les services en santé mentale dans la population étudiante. Et ça, c'est un enjeu qui me tient extrêmement à coeur.

Alors, voilà, M. le Président, je voulais faire le tour des mesures que notre gouvernement met en place...

Le Président (M. Simard) : Merci à vous.

Mme Foster : ...pour maintenir un système...

Le Président (M. Simard) : Merci à vous. Merci à vous, chère collègue. Je cède maintenant la parole à la députée de Mercier.

Mme Ghazal : ...entendre la déléguée... l'adjointe parlementaire à l'éducation supérieure. Je comprends que ça soit elle qui soit là, parce qu'il y a eu une augmentation, et non pas l'adjointe parlementaire du ministre de l'Environnement.

Écoutez, le ministre, je ne veux pas qu'il oublie de dire d'où vient le 100 000 \$. Il a dit qu'il allait revenir, il n'y est pas revenu. Et je voudrais aussi préciser au député de Chauveau... C'est vrai que... Je me rends compte que je ne fais pas assez flasher mes diplômes, contrairement à mes collègues. Moi, je ne viens pas du tout, du tout du milieu communautaire, j'ai même été acceptée au baccalauréat en économie il y a très longtemps, un peu plus de 20 ans, mais finalement j'ai décidé d'aller aux HEC, où j'ai fait un bac en administration des affaires, en comptabilité. J'ai travaillé dans un cabinet comptable. Après ça, je suis allée faire une maîtrise, hein, même le président n'était pas au courant, je suis allée faire une maîtrise en environnement, où mon bac en comptabilité m'a servi. J'ai travaillé pendant 15 ans comme gestionnaire dans les entreprises privées, privées, là, tout ce que vous pouvez voir comme privé, là, même avec des sièges sociaux aux États-Unis et ailleurs au Canada. Donc, je suis une gestionnaire moi-même.

Et je vais revenir sur le sujet, les incertitudes économiques. Face aux incertitudes économiques, ce qu'on a besoin, c'est d'un État fort, de services publics forts. On l'a vu avec la crise de la pandémie, nous n'étions pas prêts. La crise écologique, malheureusement... là, on en parle un peu, merci au collègue qui en a parlé un petit peu, mais, à un moment donné, ça va devenir aussi imposant quand il va y avoir des catastrophes, quand il va y avoir plus de morts pour les canicules, les inondations, etc. Ça va être un sujet imposé comme l'a été la pandémie, alors que nous n'étions pas prêts. Est-ce que le gouvernement est prêt pour ça? Est-ce que les investissements qui ont été mis... On parle du 1 milliard, ce n'est pas un effort du gouvernement. Ça, ça vient de la bourse du carbone.

Il y a des certitudes — on a des incertitudes économiques, mais il y a des certitudes : nous sommes dans une crise du logement. Il y a une certitude : il y a une crise des places en garderie. Il y a une certitude : la crise écologique. Ce n'est pas pour demain, c'est maintenant. Les scientifiques nous le disent. Les experts nous le disent. Et ce budget-là ne tient pas compte de cette crise-là. Pourquoi? Parce qu'on reste encore avec des anciennes façons de faire, des paradigmes. Le ministre n'arrête pas de nous parler de la fameuse vieille loi — je sais qu'il va la... il va vouloir la réviser — sur l'équilibre budgétaire. On capote sur la dette tout le temps, tout le temps, tout le temps. La dette, on est inquiet, on est inquiet. On met de l'argent. On continue à mettre de l'argent. 44 % de plus qui vont être mis dans le Fonds des générations d'ici cinq ans. C'est un des postes budgétaires qui augmentent le plus. On est dans un autre monde et on continue à réfléchir comme dans l'ancien temps, comme il y a vingt ans, en ayant toujours ces paradigmes-là.

Être cohérent, être prudent, être responsable, c'est avoir un budget qui tienne compte de cette crise économique... crise climatique, par exemple avoir un budget carbone, parce que, là, ce qu'on fait, c'est qu'on met des investissements. On va avoir, je sais, un plan du ministre de l'Environnement avec des demi-mesures, des mesures à peu près, parce

qu'on ne peut pas non plus révolutionner l'économie, c'est ce que le ministre de l'Environnement nous dit constamment. Ce qu'on lui a demandé, c'est de mettre en place un budget. Un budget, on... c'est une façon responsable de gérer les émissions de gaz à effet de serre, de les gérer de la même façon qu'on gère les deniers publics. Et ça, c'est une façon très, très responsable et très concrète de le faire. Ce gouvernement-là refuse, alors que d'autres le veulent. Je ne sais pas pourquoi on refuse de mettre en place un budget économie, alors que c'est une façon responsable de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et de les évaluer, et de les estimer année après année, comme on le fait avec le budget, pour voir où est-ce qu'on est rendus, pour corriger le tir, au lieu de nous mettre un plan pour d'ici 30 ans puis après ça à tous les cinq ans.

• (11 h 30) •

Un autre... un autre... Par exemple, je... la chronique de M. Vailles, Francis Vailles, qui n'est pas un membre de Québec solidaire, ça, je vous le garantis, du tout, puis je suis certaine que vous le saviez. Et ce qu'il dit, ce matin, il dit que la dette est surestimée de 46 milliards à cause... parce qu'on ne tient pas compte de la valeur marchande... on ne met pas ça dans nos livres, la valeur marchande d'Hydro-Québec. Évidemment, on n'a pas l'intention de la vendre, mais, si on le faisait, on verrait qu'on est dans une meilleure situation par rapport à la dette. «J'ai longtemps été un partisan de la réduction de la dette et je pense encore qu'il faut être vigilant.» Mais justement... Parce que là, il dit que notre PIB, et tout ça, c'est encore beaucoup, beaucoup mieux. C'est déjà estimé, comme on est dans une meilleure posture dans le budget, c'est encore beaucoup plus, on est encore dans une meilleure posture dans la réalité. «Mais justement, ne devrait-on pas injecter les fonds additionnels dans nos routes et nos écoles plutôt que dans la réduction accélérée de la dette ou encore investir davantage dans la lutte contre le changement climatique, par exemple?» Ce qui n'est pas le cas dans ce budget. Merci.

Le Président (M. Simard) : Merci à vous, Mme la députée de Mercier. M. le ministre.

M. Girard (Groulx) : Je n'enlève pas mon masque. J'étais en train de... pendant 30 secondes, M. le Président, j'étais parti, je rêvais à mon lunch. Alors, je reviens, excusez-moi. Je suis de retour.

Mais merci pour cette intervention, c'est intéressant, on a des débats. Puis juste pour clarifier, là, mon collègue d'aucune façon n'a dit que vous n'aviez pas de diplôme. On le sait, c'est implicite, on reconnaît vos diplômes. Alors, je pense qu'il référerait aux diplômes de l'ancien ministre et du ministre actuel, là. C'est un plaisir de débattre avec vous. Et nous savons, bien sûr, que vous avez des compétences accumulées, des compétences académiques et de l'expérience.

Par contre, je ne suis pas d'accord du tout avec Québec solidaire qui semble nous indiquer aujourd'hui que le Fonds des générations, ce n'est pas important, lorsqu'on est la troisième province la plus endettée au Canada, lorsqu'on a un fardeau fiscal plus élevé que la moyenne canadienne, lorsqu'une hausse des taux d'intérêt de 1 % va nous coûter, quoi, M. le Président, 2 milliards de dollars, puisqu'on a 200 milliards de dette nette.

Et, quant aux calculs de M. Vailles, bien, la première chose, c'est qu'en comptabilité on ne met pas les actifs à la valeur marchande. Deuxièmement, on n'a pas l'intention de vendre Hydro-Québec. J'espère que ce n'est pas ça que vous avez imputé. Et troisièmement, son ordre de grandeur est intéressant, mais ses calculs... on n'arrive pas du tout aux mêmes chiffres que lui, mais je ne veux pas partir un débat avec un journaliste qui fait du bon travail, puis qui fait ses analyses, puis qui a mis quelque chose sur la place publique aujourd'hui qui est intéressant.

Le budget carbone, bien, il faut que j'en parle, parce qu'on est le gouvernement qui est le plus transparent. On a un plan de mise en oeuvre. À chaque année, on réévalue notre stratégie et on dit : On a une cible, voici ce qu'on fait, voici ce qui va contribuer, voici comment on y va. Et il y aura une nouvelle publication.

Bon, le 100 000 \$, le 100 000 \$, ce n'est pas compliqué, c'est lié aux tables d'impôt du Québec. Alors, on a moins de 45 000 \$, le taux, c'est 15 %, 45 000 \$ à 90 000 \$, c'est 20 %, 90 000 \$ à 110 000 \$, 24 %. Alors, si on avait... on voulait avoir une mesure d'application plus générale, bien sûr, on aurait pu s'arrêter à 90 000 \$ et décliner jusqu'à 100 000 \$, par exemple. On aurait touché probablement 200 000 personnes de moins. Alors, il n'y a pas tant de monde que ça en haut de 90 000 \$, là. Ça fait qu'on aurait eu 6,2 millions de personnes au lieu de 6,4 et on aurait pu décliner plus vite, moins vite. À un certain moment, il faut faire des choix. On a choisi 100 000 \$, et, à 105 000 \$, il n'y a plus de compensation. Et c'est... simplement, on voulait une mesure d'application générale simple, 500 \$ pour tous, à partir de 100 000 \$, ça décline, à 105 000 \$, vous n'en avez plus.

Je veux revenir sur les vulnérabilités du Québec et le travail qu'on fait. Alors, le Québec a une population qui est vieillissante, un fardeau fiscal élevé, des infrastructures qui doivent être améliorées, un niveau de dette élevé, une dépendance au gouvernement fédéral pour la péréquation, une faible productivité et des niveaux de diplomation qui doivent être améliorés.

Alors, qu'est-ce que le gouvernement fait? Il investit massivement en enseignement supérieur pour la persévérance, pour l'accès, pour la diplomation. On investit... on a des mesures fiscales pour stimuler l'investissement privé. On a de l'aide avec Investissement Québec, du conseil, des interventions monétaires. On a des... on investit dans nos infrastructures publiques, M. le Président. Parce que pour avoir des investissements privés, ça prend des infrastructures publiques de qualité. On veut que nos écoles, nos universités, nos cégeps, nos CHSLD, nos hôpitaux soient améliorés. Alors, on investit dans les infrastructures publiques. Et on a tout un plan, dont 20 % est basé sur l'offre de travail, 80 % sur la productivité pour fermer l'écart de richesse avec l'Ontario, qui est passé de 16,4 % à 13,6 %. Ça, c'est la prévision, 13,6 %, pour la fin de 2022. On veut, M. le Président, que 23 % de la population canadienne représente 25 % de son économie. On est ambitieux pour le Québec et on va continuer de l'être.

Le Président (M. Simard) : M. le ministre, merci à vous. M. le député de Masson, vous disposez de cinq minutes.

M. Lemay : Merci. Donc, j'aimerais aborder d'abord, dans ce bloc-ci, une mesure qu'on n'a pas discutée encore aujourd'hui dans l'interpellation, puis c'est une mesure concrète qu'on met en place qui va régler... en fait, qui... il n'y a pas d'incertitude du tout dans cette mesure, là, c'est qu'on veut... c'est même mentionné, là, c'est 634 millions pour favoriser l'accès à un logement de qualité et abordable. Donc, ça, M. le Président, là, ça vient toucher directement la tranche de population que la députée de Mercier faisait appel tout à l'heure. Alors, dans le logement abordable, là, ces 634 millions de dollars vont permettre de compléter la livraison de 3 500 unités de logement AccèsLogis partout au Québec. Ça va permettre de construire 1 000 nouvelles unités du Programme d'habitation abordable du Québec. Ça va nous permettre d'améliorer et de rénover le parc d'habitations à loyer modique. Ça va aussi nous permettre de soutenir l'ensemble des Québécois via les programmes de la SHQ, notamment le Programme d'adaptation de domicile, Rénovation Québec et RénoRégion.

Donc, c'est des mesures concrètes, M. le Président, là. C'est des mesures importantes qui viennent en aide aux personnes dont le revenu est plus limité. C'est une belle manière de leur offrir un peu plus de sécurité, M. le Président, je tenais à le mentionner.

Et, au-delà de ces mesures, on a aussi fait des sommes importantes, des investissements, là, majeurs dans le PQI à des niveaux historiques pour relancer l'économie puis pour offrir aux citoyens des infrastructures de qualité.

Là, ce qu'on parle ici, là, au Plan québécois des infrastructures, là, c'est un rehaussement, là... Dans les quatre dernières années, là, on avait l'habitude d'avoir un budget, là, de PQI pour les 10 prochaines années, de 100 milliards. Là, on est rendu à 142,5 milliards, M. le Président. Et ça, c'est dû en grande partie grâce à la bonne gestion de nos finances publiques, qui nous a permis d'allouer ces sommes importantes, faire des choix puis d'aborder l'avenir avec confiance. Et là ça va nous permettre, ces hausses-là, de poursuivre les nombreux projets d'infrastructure dans les secteurs qui sont prioritaires, les secteurs en santé, en éducation et en transport, notamment.

Et ça, lorsqu'on regarde ça, ici, là, par rapport au précédent PQI, là, c'est une augmentation de 14,5 milliards de dollars, O.K., juste pour cette année-ci, là. C'est ce que le ministre des Finances nous a annoncé, suite aussi au dépôt de la ministre du Conseil du trésor. Mais bref, vous savez, lorsqu'on regarde, là, les priorités, là, on a ici 2,8 milliards de dollars, là, dans... là, je vais juste parler de l'augmentation de 14,5 milliards, là. Sur ce 14,5 milliards là, il y a 2,8 milliards qui est pour la reconstruction des CHSLD vétustes et les maisons des aînés ainsi que l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux. Des projets importants pour toutes les régions.

Dans ma circonscription, je suis quand même choyé, notre hôpital... on a une croissance démographique incroyable, mais on a un agrandissement de l'hôpital, on a la construction d'une maison des aînés. Et il y a aussi des reconstructions de CHSLD qui doivent avoir lieu un peu partout dans la province.

On a 1,2 milliard de dollars pour la réalisation et la poursuite de projets permettant l'ajout de classes dans plusieurs régions du Québec. Encore une fois, c'est important que nos jeunes puissent avoir accès à des locaux vastes dans lesquels il y a une clarté et dans lesquels on peut stimuler l'apprentissage autant pour les élèves que pour le personnel enseignant. Donc, 1,2 milliard, ça se résume à quoi concrètement? Ça se résume en des nouvelles écoles primaires, des nouvelles écoles secondaires, des nouveaux centres de formation professionnelle, des nouveaux cégeps. Bref, c'est des agrandissements partout en province qui pourront être complétés.

787 millions de dollars pour l'enseignement supérieur. Ma collègue, tout à l'heure, en a parlé amplement, je n'y reviendrai pas.

4,4 milliards de dollars investis pour assurer le maintien en bon état du réseau routier ainsi que son développement, parce qu'on sait, il y a eu des négligences dans le passé, il y a plusieurs routes qui ont besoin d'être réaménagées, reconstruites. Donc, on va y aller, mais on ne fait pas juste ça, parce que c'est important aussi qu'on puisse y aller avec la mobilité et l'électrification du transport collectif, et c'est pour ça qu'il y a 2,1 milliards de dollars qui y sont affectés, M. le Président.

On a aussi 836 millions de dollars pour les ressources informationnelles et 633 millions de dollars pour les infrastructures de l'administration gouvernementale. On ajoute à cela 125 millions de dollars en culture. Vous savez, les Espaces bleus, on va en avoir un dans chacune des régions. Il y a certains députés qui sont choyés et qui ont déjà des annonces à venir. Mais, bref, tant mieux pour vous. On suivra ça dans les prochains mois et années, même, pour savoir qu'est-ce qui se passe pour toutes les régions du Québec.

Mais vous comprenez, M. le Président, c'est concret, il y a plusieurs choses. Notre objectif, c'est d'être là pour la progression de tout le Québec.

• (11 h 40) •

Le Président (M. Simard) : Merci à vous, cher collègue. Je cède la parole, pour ce dernier bloc, au député de Robert-Baldwin.

M. Leitão : Un bloc de...

Le Président (M. Simard) : Une minute, peut-être un peu moins.

M. Leitão : Une minute, quelle générosité, M. le Président.

Le Président (M. Simard) : Peut-être un peu moins.

M. Leitão : Alors, on va y aller vite, parce qu'après ça on a la conclusion, bien sûr. Juste aborder, dans ce très court bloc, un sujet dont on a beaucoup parlé dans les dernières semaines, Hydro-Québec, les tarifs d'Hydro-Québec.

Le gouvernement avait dit que, bon, la loi n° 34, c'était la meilleure chose au monde et, regarde, si c'est 5 %, c'est 5 % en 2023, et c'est ça qui est ça.

Là, hier ou avant-hier, le ministre de l'Énergie nous dit finalement : Non, non, non, on va faire un autre... quelque chose de législatif et on va mettre un plafond, là, à 3 %. Donc, 2023, ce sera 3 %. M. le Président, pourquoi 3 %? Pourquoi pas 2,5? Pourquoi pas 3,5? Ça, c'est vraiment de politiser les tarifs d'Hydro. Ramenons tout ça à la régie, M. le Président, c'est la meilleure façon.

Conclusions

Le Président (M. Simard) : Merci, cher collègue. Merci à vous. Alors, nous entamons le dernier bloc de cette interpellation. M. le ministre, vous disposez de 10 minutes.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, je suis content que le député de Robert-Baldwin ait eu une minute, parce que j'ai cru sentir qu'on allait avoir sa collaboration pour adopter rapidement ce changement législatif et s'assurer que les tarifs respectent la bande supérieure de hausse de l'inflation de la Banque du Canada, puisqu'on a une cible à long terme de 2 %, un plancher de 1 % puis un plafond de 3 %.

Bon, puisque les oppositions ne me posent pas de questions sur les mesures du budget durant la période de questions, je pensais revenir sur plusieurs mesures que j'aime dans le budget, M. le Président, en conclusion, comme si on m'avait demandé : Qu'est-ce qu'il y a dans votre budget, M. le ministre, puis je pouvais vous le dire.

Alors, rapidement, le logement; nous sommes arrivés au pouvoir, il y avait 15 000 unités de logements sociaux promises qui ne se réalisaient pas. On a mis 950 millions, M. le Président, pour compléter ces unités. Le logement social, c'est bien. Malheureusement, une des caractéristiques du logement social est que les unités ne sont pas développées rapidement parce que plusieurs parties prenantes sont impliquées dans le processus. Nous avons donc amené un programme de logement abordable avec le secteur privé pour créer 3 000 logements rapidement.

En santé, M. le Président, je ne m'attarderai pas trop parce que je vais laisser le ministre de la Santé divulguer son plan, mais nous lui donnons les moyens nécessaires pour accomplir son plan qui sera basé sur quatre fondations du système de santé, M. le Président, avec bien sûr au centre le patient, les ressources humaines, les technologies, les données, les infrastructures.

L'enseignement supérieur et l'éducation, on n'a pas parlé de... Une des choses que la pandémie nous a montrées, c'est que la persévérance scolaire, la diplomation, les... il arrive que des étudiants ont besoin de support externe, le tutorat. Nous avons pris la décision de rendre permanent le programme de tutorat, M. le Président, 315 millions de dollars pour aider nos jeunes.

Ensuite, on le sait que tous les étudiants, notamment les garçons, ne sont pas attirés par les études supérieures, les... je cherche... les «liberal arts», les sciences, ils veulent la formation professionnelle. Eh bien, M. le Président, j'adore cette mesure, 135 millions pour moderniser les programmes de formation professionnelle. Et, bien sûr, il y a un 203 millions pour les ressources humaines dans le secteur de l'éducation.

Au niveau de l'enseignement supérieur, les étudiants nous le disent : L'accès aux études supérieures, c'est important. C'est pour ça qu'on bonifie l'aide financière aux étudiants de 342 millions. On a déposé un plan main-d'oeuvre avec six secteurs d'emploi où on veut plus de diplômés : santé et services sociaux, éducation, services de garde, ingénierie, TI, construction. M. le Président, ça va prendre des locaux, ça va prendre des TI associées à ça; 350 millions pour ça, M. le Président.

J'arrive en environnement. On a... le Québec s'est donné une cible ambitieuse, très ambitieuse de réduction des gaz à effet de serre de 37,5 % par rapport à 1990. Quelle est la caractéristique du Québec depuis qu'on s'est donné cette cible? On n'est pas proche de l'atteindre, M. le Président, on n'a pas fait le travail. On a une responsabilité d'atteindre notre cible parce que là, on va s'en aller en campagne électorale, puis tous les partis vont mettre des nouvelles cibles, M. le Président. Est-ce qu'on pourrait commencer par atteindre la cible extrêmement ambitieuse qu'on s'est donnée en accord avec l'Accord de Paris, en accord avec l'accord de Kyoto? Oui, M. le Président. Et mon collègue, le ministre de l'Environnement, grâce au... les moyens que nous lui donnons, 7,6 milliards, va montrer qu'on se rapproche de la cible dans le plan de main-d'oeuvre 2022-2027, et suivra le plan de main-d'oeuvre... le plan de mise en oeuvre, je reviens sur le plan de main-d'oeuvre, le plan de mise en oeuvre 2023-2028. Ensuite, il y aura le 2024-2029, et on va y arriver, M. le Président, tous ensemble, et on pourra être fiers.

Bon, l'action communautaire, 1,1 milliard pour le plan d'action gouvernemental en aide communautaire, 888 millions pour rehausser le financement à la mission, M. le Président.

Ensuite, il y a de l'argent pour la violence conjugale, il y a de l'argent pour les organismes communautaires, familles, des causes... Il y a de l'argent pour les communautés autochtones, l'argent qu'ils nous ont demandé, un programme pour les projets sociaux, un programme pour le développement économique, 285 millions.

Et avant de continuer, M. le Président, j'aimerais savoir : Est-ce que le temps que je n'utiliserais pas serait perdu ou alloué à d'autres?

Le Président (M. Simard) : Il sera perdu, cher ami.

M. Girard (Groulx) : Alors, je n'ai donc pas... Je vais continuer. Je vais utiliser le temps que j'ai besoin. Je veux vous parler d'économie, 1,3 milliard pour la stratégie québécoise de recherche et innovation, auquel s'ajoutera

600 millions de capital. Ça, M. le Président, on a besoin que nos universités travaillent avec nos entreprises, que la recherche et l'innovation du Québec se développent, que nos entreprises aient le réflexe de collaborer avec nos chercheurs pour stimuler l'innovation, l'investissement des entreprises, la productivité.

Et le développement économique régional, M. le Président, je n'en ai pas parlé, 1,5 milliard. Il y a de l'argent pour les forêts, la faune. Il y a de l'argent pour le bioalimentaire. Mais qu'est-ce qu'on se fait demander? On a parlé de consultations prébudgétaires. On s'est fait demander d'avoir des dessertes accessibles, des fréquences relevées pour le transport aérien en région. Et qu'est-ce que je vois, M. le Président? 255 millions précisément pour ça. Et on connaît le ministre des Transports. C'est quelqu'un qui livre, c'est quelqu'un qui prend son projet, qui va au bâton, qui livre. Et on le verra dans le tramway, d'ailleurs, il va le livrer. Et là il va nous livrer un programme de transport aérien régional tel qu'on se fait demander, M. le Président. Alors, on peut être fier.

• (11 h 50) •

Alors, je finis avec cette mesure sur le coût de la vie. Alors, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a fait exploser les coûts d'essence. Et l'essence, ça se répercute où? Dans le transport, M. le Président. Alors, les prix de l'énergie ont augmenté de 50 %. Les prix de l'alimentation ont augmenté de 7 %, les prix des vêtements de 5 %, le logement de 5 %. Qu'est-ce que c'est, ça, M. le Président? On appelle ça la mesure de Statistique Canada, la mesure du panier de consommation, la consommation de base, qui est estimée pour un individu, en 2022, à 22 000 \$. Et nous, on a arrondi, M. le Président, à 25 000 \$. Le régime fiscal est indexé de 2,6 % en vertu des règles que nous nous sommes données entre le 30 septembre et... le 30 septembre 2020 et 2021. On a une indexation de 2,6 %. Ça veut dire que les allocations familles sont augmentées, les seuils d'impôt sont augmentés, les allocations de travailleurs sont augmentées. Mais 2,6 % d'indexation, lorsque l'inflation est à 4,7 %, ce n'est pas suffisant. D'où la nécessité de compenser le différentiel, le 2 % sur un panier de consommation de base, parce que tous les citoyens ont ce panier de consommation de base.

On ne parle pas du superflu, M. le Président, on parle de l'épicerie, du logement, du transport, des vêtements. Compensation de 2 % sur un panier de consommation de 25 000 \$, 500 \$, c'est ce que nous donnons à 6,4 millions des Québécois, parce que nous sommes le fiduciaire des finances publiques, l'argent leur appartient, et c'est maintenant qu'il y a de l'inflation, c'est maintenant que c'est cher à l'épicerie, c'est maintenant que l'essence est chère, d'où la compensation de 500 \$ livrée en vertu... Vous êtes un citoyen, vous assumez vos obligations fiscales, vous remplissez votre déclaration de revenus 2021, et Revenu Québec va s'occuper d'ajuster votre solde ou votre remboursement d'un 500 \$ qui va vous aider avec votre consommation de panier de base, M. le Président.

Le Président (M. Simard) : Alors, merci à vous, M. le ministre. Et nous allons conclure, j'allais dire cette conclusion, sans pléonasme. M. le député de Robert-Baldwin, vous disposez de 10 minutes.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Merci, M. le Président. Donc, je conclus avec la conclusion. Et je commence la conclusion, justement, là où M. le ministre a fini et où nous avons commencé. Enfin, depuis mardi, depuis le budget, la chose dont on parle le plus des deux côtés de la Chambre ainsi que tous les commentateurs, c'est la mesure du coût de la vie, les 500 \$ aux citoyens. Nous maintenons toujours que cette mesure est mal ciblée, que le gouvernement a décidé d'y aller avec 3,2 milliards de dollars, un montant substantiel. On ne le questionne pas, ce montant-là, mais on l'aurait ciblé, on l'aurait ciblé beaucoup plus, parce qu'il y en a, des personnes, des familles à bas revenus pour qui 500 \$... ils vont certainement le prendre, ça va être utile, mais ça aurait été beaucoup plus avantageux, pour ces familles-là, d'avoir plus que ça et beaucoup plus que ça, surtout les familles qui... à 20 000 \$, 30 000 \$ de revenu familial, 40 000 \$, les aînés à revenu fixe, etc. Donc, 3,2 milliards, c'est très bien, mais on aurait dû mieux le cibler.

Mais là, M. le Président, dans la conclusion, je vais vous parler quand même de deux sujets dont on n'a pas eu le temps de parler, parce que, vous savez, on gère les blocs de temps de façon dynamique, ça veut dire que je sors de mon script, mais c'est important de le mentionner, c'est-à-dire le climat et l'accès à la propriété. C'étaient deux choses dont je voulais parler avant, mais que je n'ai pas... je n'ai pas eu, pour toutes sortes de raisons.

Alors, M. le Président, parlons de changements climatiques, parlons de climat, parlons du Plan pour une économie verte, le PEV. M. le ministre ainsi que son collègue le ministre de l'Environnement et plusieurs collègues, aujourd'hui même, sont revenus avec les 7,6 milliards de dollars que le budget nous mentionne pour... en parlant du plan vert, du Plan pour une économie verte.

Juste deux commentaires à cet égard-là, M. le Président, tout d'abord, de ces 7,6 milliards de dollars, il y a à peu près 6 milliards de dollars qui proviennent du Fonds vert, bon, ça a un autre nom maintenant, c'est le Fonds d'électrification, et autre chose, là, mais donc, ce sont des montants là qui ne sortent pas nécessairement du... bien, ne sortent pas du tout du budget du gouvernement. Ça, c'est l'argent qui vient de la bourse du carbone, l'argent qui vient du système d'échange et plafonnement des crédits et qui doit être utilisé dans la lutte aux changements climatiques. Donc, le gouvernement... ce n'est pas que le gouvernement est très généreux et décide de le faire, il n'a pas le choix, il doit utiliser ces montants-là à cet effet-là. Donc, ça, c'est la première chose qui est importante à dire.

La deuxième chose, c'est, O.K., bon, très bien, un montant substantiel, 7,6 milliards de dollars, 1 milliard de plus que dans la version précédente et 1 milliard de plus qui provient, justement, de cette très bonne performance du marché du carbone, mais comment on va l'utiliser, c'est ça, la question, comment, on va dire, pour atteindre les cibles. Oui, les cibles sont importantes, et comment est-ce qu'on va le faire?

Le ministre nous dit, et ce n'est pas la première fois, et ça semble être vraiment une façon d'opérer de ce gouvernement, que, pour tous ces détails-là, que ce soit en santé, dans d'autres domaines, en environnement, bon, le

ministre sectoriel, le ministre responsable de ce secteur annoncera les détails du plan la semaine prochaine, le mois prochain, on ne sait pas trop quand, et donc vous connaîtrez les détails à ce moment-là. Moi, je pense, c'est une occasion ratée, ces détails-là auraient dû être dans le budget. Je pense qu'on aurait dû... on aurait tous gagné à avoir beaucoup plus d'informations à cet égard-là.

Mais revenons donc au fameux plan. En discutant avec le ministre de l'Environnement, on s'est aussi mis d'accord sur le fait que 45 % des émissions de gaz à effet de serre au Québec proviennent du secteur du transport, en grande partie les voitures, les voitures des particuliers, et qu'il y a à peu près, on arrondit les chiffres, M. le Président, 4 millions de voitures sur la route, à peu près 150 000 voitures électriques. Alors, si, l'objectif, c'est d'électrifier les transports, bien là, ça va prendre des mesures très, très, très coûteuses pour que ces 4 millions de voitures thermiques se transforment en quelques années en voitures électriques. Je n'ai rien vu, jusqu'à maintenant, là, en termes de mesures qui pourraient nous amener à ce point-là.

D'ailleurs, dans le budget, une des choses qui a été annoncée, c'est justement la subvention à l'achat de voitures électriques, de Roulez vert, diminue de 1 000 \$, bien là, on va dans la mauvaise direction. Mais, je pense, il faut aller au-delà de ça. Ça veut dire, ce n'est que la logique la plus simple, 4 millions de voitures thermiques, on veut avoir des voitures électriques, comment est-ce qu'on va y arriver, là? Il nous faut des mesures très, très concrètes et très, très coûteuses, ça se fait ailleurs, dans d'autres juridictions, pour accélérer cette transition. Parce que ce qu'on doit faire, étant donné l'urgence climatique, c'est accélérer la transition. Et, au Québec, un des secteurs où cette transition-là démarre, mais encore de façon très lente, c'est dans le transport, c'est les voitures. Le Québec aussi, ce n'est pas petit, on a une très grande géographie, donc il faut bien réfléchir à ça, mais il faut le faire, et, jusqu'à maintenant, je n'ai pas vraiment vu de très grandes choses.

L'autre... dans le document du budget, la section de l'environnement, on parle aussi d'hydrogène, hydrogène vert, et on nous parle... on est très fier de mettre 100 millions de dollars sur quatre ans. Pour cette année, là, c'est 13 millions, 13 millions, c'est impressionnant, on va vraiment créer toute une filière d'hydrogène avec 13 millions. Ces 13 millions là vont être extrêmement efficaces. Je blague un peu, M. le Président, mais l'enjeu est sérieux. Nous pensons, nous, de notre côté, et je suis sûr que de l'autre côté aussi, que l'hydrogène, l'hydrogène vert est vraiment une avenue, une source d'énergie renouvelable extrêmement intéressante et utile. Et le Québec peut vraiment se distancer, se démarquer de ses voisins, de ses compétiteurs en exploitant cette filière-là de façon efficace.

• (12 heures) •

Nous, on a déjà mentionné qu'à terme, là, sur une base de 20 ans, nous, on voit plutôt des investissements de 100 milliards, pas 100 millions, 100 milliards de dollars. C'est beaucoup de sous, bien sûr, mais il faut le faire. Il faut le faire parce que, non seulement on va contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais ça va créer toute une nouvelle économie au Québec dont on a besoin pour être prospère à l'avenir, pour qu'on puisse avoir les revenus nécessaires pour payer nos services publics.

Finalement, M. le Président, l'accès à la propriété. Je ne parle pas ici de logement social, ça, c'est important, le logement abordable, c'est important, c'est une chose, on en parlera beaucoup. Moi, je parle carrément d'accès à la propriété pour la nouvelle génération, comme je l'ai déjà mentionné ici, la génération de mes enfants pour qui s'acheter une maison ou un condo aujourd'hui devient un rêve impossible à y arriver.

Je vous donne un exemple très, très, très clair, bon, c'est toujours un peu hasardeux de personnaliser les choses, mais ma première maison, M. le Président, dans le beau comté de Robert-Baldwin, dans la ville de Dollard-des-Ormeaux, j'avais acheté une maison, en 1982, qui avait coûté 62 500 \$, M. le Président, 62 500 \$. C'était une belle... très belle maison, on était très contents. Il fallait que ce soit 62 500 \$, pas 63 000 \$ parce qu'on n'aurait pas pu, 62 500 \$. Aujourd'hui, M. le Président, si ma fille, par exemple, voudrait acheter cette même maison dans ce même quartier, c'est un très gentil quartier, ce serait plutôt dans les 700 000 \$; inabordable, elle ne peut pas, ça ne peut pas arriver.

Donc, le rêve de l'accès à la propriété devient de plus en plus distant, de plus en plus éloigné pour toute une génération de Québécois, M. le Président, et ça, ça, c'est important. Et je pense que l'État a un rôle à jouer. Je pense que les politiques publiques ont un rôle à jouer. Ce n'est pas qu'on va envoyer des chèques à tout le monde, ce n'est pas ça, là, mais on a des... l'État peut agir sur ce domaine-là, l'État peut créer les conditions où on peut augmenter l'offre sur le marché, M. le Président. Ça ne règle pas la question dans six mois, ce n'est pas ça, et ma fille ne s'attend pas à avoir une solution dans six mois, mais elle aspire, au moins, à pouvoir acheter une maison dans quelques années. Il faut travailler sur l'offre, il faut que le gouvernement s'implique, parce que ça donne des résultats. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Simard) : Bien, merci à vous, M. le député de Robert-Baldwin. Merci à tous pour votre précieuse collaboration.

Et, compte tenu de l'heure et puisque notre commission vient d'accomplir son mandat, nous allons ajourner nos travaux jusqu'au mardi 29 mars. Alors, bon week-end à toutes et à tous.

(Fin de la séance à 12 h 02)